



CONFLIT EN UKRAINE **ALGER APPELLE AU DIALOGUE**

Page 2

LE JEUNE

N° 8299 SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

RÉUNION DU GROUPE DES 77

INDÉPENDANT

Le plaidoyer
de Attaf

Page 3

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

FACE À LA PRESSE NATIONALE

TEBBOUNE FIXE LES PRIORITÉS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé son entretien périodique aux représentants de la presse nationale. Cette entrevue, diffusée hier soir sur les chaînes de la Télévision nationale et les stations de radio publiques, a permis au chef de l'État d'aborder des dossiers stratégiques touchant aux domaines politique, économique et social, tout en réaffirmant les priorités de son mandat. **Page 3**



VALORISATION DU PHOSPHATE

Un méga-projet chinois
en perspective

Page 4

ZELENSKY JOUE L'INTOX

Manipuler
pour tromper
ses sponsors

Page 10

FESTIVAL DU MALOUF À CONSTANTINE

Une édition qui
s'achève dans l'émotion

SAIHI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

La jeunesse au centre des priorités

Depuis New York, où se tient la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, l'Algérie a affirmé son attachement indéfectible à la jeunesse, érigée en priorité absolue par le président Abdelmadjid Tebboune.

Chargé de représenter le chef de l'État à la réunion consacrée au 30^e anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a livré un plaidoyer nourri, rappelant les choix stratégiques opérés par l'Algérie et dénonçant, dans le même souffle, les injustices et tragédies que subissent encore des millions de jeunes à travers le monde et plus particulièrement la jeunesse palestinienne dans la bande de Gaza.

Dès l'entame de son intervention, M. Saïhi a relevé le caractère déterminant de cette rencontre internationale qu'il a qualifiée de « halte nécessaire pour évaluer les acquis et mesurer l'ampleur des défis ». C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Tout en reconnaissant que des avancées ont été constatées, il a déclaré : « Les jeunes continuent de se heurter à des obstacles majeurs dans un monde inégal et fracturé. » Ce qui impose « un engagement collectif renouvelé en faveur d'actions plus ambitieuses et plus équitables ».

Le ministre a ainsi présenté la vision de l'Algérie, fondée sur la conviction que « la jeunesse est une ressource durable et intelligente, à même de garantir la paix et la sécurité internationales ». Soulignant que, la clé réside dans « l'investissement massif dans la formation, l'éducation et la participation des jeunes à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques ». Soutenant qu'« il n'y a pas de développement durable possible sans la jeunesse, il n'y a pas d'objectifs universels atteignables sans elle ».

Chiffres à l'appui, Saïhi a rappelé que la jeunesse représente près de 70% de la population algérienne. Une réalité démographique qui confère à cette catégorie un poids décisif, mais aussi une responsabilité historique. C'est pourquoi, le président Tebboune a placé les jeunes « au cœur du Plan national de la jeunesse » actuellement en préparation, un plan qui vise à canaliser leur énergie et leur créativité vers la construction d'un État moderne et prospère.

En outre le ministre a tenu à mettre en exergue les efforts financiers et structurels consentis par l'État algérien. « L'Algérie



Abdelhak Saïhi.

consacre d'importantes ressources pour garantir la gratuité de l'enseignement, la prise en charge sanitaire et le développement des infrastructures sportives », a-t-il détaillé, soulignant également « la promotion de l'entrepreneuriat économique des jeunes » par des mécanismes innovants. L'exemple le plus marquant reste, selon lui, la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), instance consultative qui donne enfin à cette catégorie une voix forte et institutionnelle dans la prise de décision nationale.

Au-delà du cas algérien, M. Saïhi a élargi son propos à l'ensemble de la jeunesse mondiale. « Il est impératif de permettre à tous les jeunes, où qu'ils se trouvent, de partager leur vision d'avenir sur un pied d'égalité », a-t-il plaidé. Pour cela, il a appelé à tenir compte des disparités entre pays développés et nations en développement, ainsi que des situations particulières des sociétés confrontées à la guerre, à la

pauvreté ou au manque de ressources.

LE CRI POUR LA PALESTINE

Lorsqu'il a abordé la situation des jeunes Palestiniens, le ton du ministre s'est fait plus grave. Avec des mots lourds de sens, il a dénoncé « la situation tragique » vécue par les enfants et les adolescents de Gaza. Déplorant que « trois décennies après l'adoption du Programme mondial, ils continuent de faire face à une machine de guerre impitoyable, à des agressions répétées et à un génocide multiforme qui utilise tous les moyens, y compris la famine systématique comme arme silencieuse ». M. Saïhi a rappelé que la jeunesse palestinienne, malgré les privations et les injustices, garde le droit imprescriptible « de vivre en paix, d'avoir accès à la sécurité, et de rêver d'un avenir prometteur et porteur d'espoir ». Soulignant que l'Algérie ne cessera jamais de soutenir cette cause, qu'elle considère comme un combat universel pour la dignité humaine.

Le représentant de l'Algérie a conclu son intervention en saluant la portée symbolique et pratique de cette réunion onusienne. Affirmant qu'elle doit « ouvrir la voie à un dialogue plus riche entre gouvernements et représentants de la jeunesse, afin de cerner leurs attentes, de reconnaître leurs aspirations et d'élaborer une vision globale et équilibrée ». Cette vision, a-t-il ajouté, « doit jeter les bases d'une stratégie mondiale crédible pour l'autonomisation des jeunes et la consécration de leur rôle en tant que force centrale dans la construction de l'avenir ».

À travers cette intervention, l'Algérie a ainsi fait entendre une voix forte, celle d'un pays qui considère ses jeunes comme la colonne vertébrale de son développement et qui entend porter ce message au niveau international, en l'inscrivant dans une solidarité active avec les peuples en lutte, à commencer par le peuple palestinien.

Sihem Bounabi

FLOTTILLE SOUMOUD

Le PT tire la sonnette d'alarme

EN SOUTIEN à la Flottille mondiale Soumoud (Global Sumud Flotilla), le Parti des travailleurs (PT) a salué l'élan de mobilisation internationale, tout en alertant sur les menaces pesant sur les volontaires. Le parti a, par ailleurs, exhorté les gouvernements des pays participants à agir en leur faveur et contribuer à la levée du blocus imposé à Gaza. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du PT. À cet égard, le PT a affirmé suivre en temps réel l'avancée de la Flottille mondiale Soumoud, et plus spécialement de la composante nord-africaine, au moyen d'une communication constante avec les participants algériens, parmi lesquels figurent des membres du Parti des travailleurs, selon la même source. Dans le même élan, le PT a rendu hommage à la combativité et à la résistance des militants et volontaires, venus des quatre coins du monde, 44 pays au total, qui n'ont pas hésité à parcourir des milliers de kilomètres pour tenter de

briser le blocus imposé à Gaza, en parallèle à ce qu'il qualifie de guerre de génocide menée par l'entité sioniste contre plus de deux millions d'habitants. Dans son communiqué, le parti a présenté cette action comme « une réponse pratique à l'incapacité des gouvernements et des institutions internationales, régionales et continentales, de mettre en œuvre des mesures concrètes pour mettre fin au conflit ». Le texte a également rappelé que le peuple palestinien endure les conséquences « depuis 719 jours ». Par ailleurs, la formation politique a mis en avant « une mobilisation populaire d'une ampleur inédite en faveur du peuple palestinien » observée dans plusieurs pays à travers le monde. Elle a, en exemple, cité la grève générale organisée, le 23 septembre 2025, en Italie, qui « a contraint Rome à déployer deux bâtiments de guerre afin de garantir la sécurité des participants à la Flottille mondiale », toujours selon la même source.

Le communiqué a, en outre, indiqué que le chef du gouvernement espagnol avait, pour sa part, annoncé l'envoi d'un navire militaire vers la zone concernée, pour assurer la protection de la flottille, lui fournir l'assistance nécessaire et la défendre en cas d'agression. Dans son texte, le PT a dénoncé moult incidents survenus depuis le départ de la Flottille. « Nous avons enregistré depuis le départ des agressions dans les ports tunisiens et des menaces sionistes contre les bateaux participants », a fait savoir le communiqué. Le texte a également rapporté que des agressions ont été perpétrées dans les eaux internationales, touchant huit navires de la Flottille et visant, selon le parti, à intimider les participants pour qu'ils renoncent à leur mission vers Gaza. Dans cette optique, la formation politique a exprimé ses inquiétudes face aux déclarations et menaces émanant de responsables du gouvernement israélien. Elle a notamment relevé l'annon-

ce faite par l'armée sioniste concernant son intention de couler des navires de la Flottille mondiale avant leur arrivée à Gaza. Pour le PT, cette évolution représente « une menace directe pour la vie et la sécurité des participants ». Dans sa réaction, le Parti a invité les gouvernements soutenant la cause palestinienne, en particulier ceux concernés par la présence de leurs ressortissants au sein de la Flottille mondiale, à mettre en place des dispositifs réels pour prévenir toute agression contre cette flottille à vocation politique et humanitaire, a précisé le communiqué. Celle-ci exprime « l'aspiration de l'immense majorité de l'humanité à arrêter la guerre d'extermination barbare contre la population de Gaza et briser le blocus criminel qui lui est imposé », a-t-il martelé. Enfin, le communiqué se conclut par deux mots d'ordre clairs : « Levée du blocus criminel sur Gaza ! » et « Stop au génocide du peuple palestinien ! »

Khalil Aouir

INFLATION, AGRICULTURE, NUMÉRISATION, IATF

Ce qu'a dit Tebboune à la presse

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé son entretien périodique aux représentants de la presse nationale. Cette entrevue, diffusée hier soir sur les chaînes de la Télévision nationale et les stations de radio publiques, a permis au chef de l'État d'aborder des dossiers stratégiques touchant aux domaines politique, économique et social, tout en réaffirmant les priorités de son mandat.



Le Président face aux représentants des médias.

Au cours de l'échange, le président Tebboune a exprimé sa fierté face aux efforts déployés par les Algériennes et les Algériens qui, collectivement, ont permis de contenir l'inflation à un niveau inférieur à 4 %. Un chiffre que le chef de l'État a présenté comme un signe tangible de la solidité de l'économie nationale. Sur le plan politique, le président de la République a annoncé qu'une révision de la loi électorale est en préparation. Il a précisé que les ajustements envisagés concerneront certains aspects techniques du texte. Tebboune est également revenu sur le succès du Salon du commerce intra-africain (IATF-2025),

organisé du 4 au 10 septembre 2025 à Alger. Il a qualifié l'événement de « réussite remarquable », attribuant ce succès aux « importantes capacités organisationnelles de l'Algérie ». Abordant la question agricole, le président a abordé l'impératif d'accélérer la transformation du secteur. « L'agriculture est une science et une technologie, le moment est venu pour son passage à l'ère de la modernité et du numérique », a-t-il affirmé. Le Président a réitéré son attachement au processus de numérisation, qu'il considère comme un levier stratégique pour moderniser l'économie et assainir la gestion publique. Soulignant

l'urgence d'accélérer ce chantier, il a averti que « soit la numérisation est achevée d'ici la fin de l'année, soit je prendrai les mesures adéquates ». Enfin, le chef de l'État est revenu sur la nomination du Premier ministre, Sifi Ghrieb en remplacement de Nadir Larbaoui, soulignant qu'il « connaît parfaitement le terrain ». Pour Abdelmadjid Tebboune, cette désignation reflète une volonté de cohésion et de complémentarité avec la vision présidentielle, visant à rapprocher davantage l'action gouvernementale des réalités vécues par les citoyens et à accélérer la mise en œuvre des réformes.

Meriem Djouder

CRISE RUSSIE-UKRAINE

Alger appelle au dialogue et à la négociation

LE DIALOGUE et la négociation sont la seule voie pour le règlement de la crise russo-ukrainienne. C'est ce qu'a affirmé le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a souligné que sa conviction est que « l'élan des bons offices et des initiatives diplomatiques doit prévaloir sur celui du conflit et de l'affrontement militaire ». Dans son allocution lors d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à l'Ukraine, M. Attaf a précisé que l'Algérie « présageait de bons augures l'ensemble des initiatives diplomatiques et des démarches de bons offices qui tendaient, au cours de cette année, à mettre fin à cette guerre par la voie du dialogue et de la négociation qui est la seule et unique issue permettant aux deux parties en conflit d'atteindre l'objectif escompté ». « La reprise de ces initiatives et démarches, voire le renforcement de leurs effets et de leur écho, est inévitable pour fermer toutes les portes aux prémices de l'escalade et à toute éventualité d'élargir le champ du conflit dans la région, avec toutes les répercussions inquiétantes et les conséquences graves qu'elles impliquent », a-t-il soutenu. « L'écart manifeste dans les positions des deux parties sur de nombreux points essentiels ne doit aucunement nous détourner de la démarche tendant à rapprocher les vues, à résorber les divisions et trouver un terrain d'entente commun qui redonne espoir en un

avenir meilleur pour les deux pays voisins, pour le continent européen et pour le monde entier », a ajouté M. Attaf. « Nous sommes de nouveau réunis pour attester avec regret, douleur et amertume, de la poursuite de la guerre qui fait rage en Ukraine, qui en est presque à sa quatrième année, sans que se profilent à l'horizon immédiat les perspectives d'un règlement effectif, et sans la possibilité de mettre un terme définitif à ses conséquences », a-t-il indiqué, soulignant que « l'Algérie fait partie de ceux qui ont la profonde conviction que lorsque nous évoquons la guerre russo-ukrainienne, nous parlons d'un conflit où tous sont lésés et personne n'en tire profit, où tous sont perdants et personne n'en sort gagnant, un conflit où chacun assume une importante part des répercussions qui menacent l'Europe et le monde entier ». Selon le chef de la diplomatie algérienne, « sur le plan bilatéral, cette guerre a infligé à ses deux antagonistes, la Russie et l'Ukraine, des pertes immenses et incalculables, des vies humaines perdues, des infrastructures détruites, et de lourdes retombées économiques, politiques et sociales ». Au niveau régional, le ministre d'Etat a averti que « ce conflit a plongé tout le continent européen dans la crise la plus grave qu'il a connue depuis la Seconde Guerre mondiale, une crise sécuritaire, politique, économique, sociale et culturelle ». Les répercussions de cette guerre se sont étendues, au niveau international, « à toutes les

régions du monde, sans exception aucune, que ce soit sur la sécurité alimentaire et énergétique, ou par son impact sur les relations internationales à travers les polarisations et les tiraillements, voire la grave crise qu'elle a provoquée au sein du système de sécurité internationale collective », a précisé le ministre d'Etat. M. Attaf a ajouté que ces considérations ont constitué dans leur ensemble les motifs de l'initiative proposée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour exercer les bons offices entre les deux parties au conflit, la Russie et l'Ukraine, en s'appuyant sur l'amitié historique liant l'Algérie à ceux qui sont désormais les parties au conflit ». « Nous demeurons profondément convaincus que l'élan des bons offices et des initiatives diplomatiques doit l'emporter sur celui du conflit et de l'affrontement militaire afin que nous puissions tous, chacun à sa place et selon ses capacités, contribuer à préparer le terrain nécessaire pour aboutir à une solution juste, durable et définitive à la crise, une solution politique pacifique, car la solution ne peut être que politique et pacifique dans son approche, sa méthodologie et son contenu, une solution qui garantit le traitement des causes profondes du conflit, en entourant les préoccupations sécuritaires des deux parties de toute l'attention nécessaire », a estimé M. Attaf.

Hachemi B.

RÉUNION DU GROUPE DES 77

Le plaidoyer de Attaf

LA CONSÉCRATION du principe de la représentation équitable des pays en développement au sein des différentes institutions internationales est une nécessité. C'est ce qu'a déclaré, avant-hier à New York, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. Dans une allocution prononcée lors d'une réunion du G77, tenue en marge des travaux de la 80e session de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, M. Attaf a affirmé qu'en tant que plus grand bloc de négociation au monde, le Groupe a démontré que « la Charte d'Alger de 1964 demeure une référence pour la coopération et la coordination entre nos pays ». A ce propos, il a relevé que « les défis actuels nous imposent d'intensifier nos efforts pour promouvoir les priorités des pays en développement », mettant en exergue quatre axes : le développement durable, la réforme du système mondial de gouvernance, l'environnement et le transfert de la technologie et des connaissances. S'agissant du premier axe lié au domaine du développement durable, M. Attaf a souligné « l'impératif de réaffirmer notre position unifiée exprimée lors de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement, notamment dans son volet relatif au besoin urgent d'instaurer des engagements internationaux plus justes et plus efficaces ». Concernant le deuxième axe inhérent à la réforme du système mondial de gouvernance, le ministre d'Etat a déclaré que le groupe devrait « poser à nouveau les revendications pour la consécration du principe d'une représentation équitable des pays en développement au sein des différentes institutions internationales à caractère économique, politique, monétaire et commercial ». S'agissant du troisième axe, relatif à l'environnement, M. Attaf a souligné l'importance d'axer les efforts sur « l'instauration du principe de la responsabilité commune face aux défis des changements climatiques, sachant que les pays en développement portent le moins de responsabilité dans ce phénomène et sont les plus touchés par ses effets ». Evoquant le quatrième axe relatif au dossier de transfert de la technologie et des connaissances, M. Attaf a précisé : « Nous sommes appelés à œuvrer pour imposer l'adoption de mesures concrètes assurant l'adhésion des pays en développement aux révolutions auxquelles l'on assiste actuellement dans les domaines du numérique, de la robotique, de la nanotechnologie et de l'intelligence artificielle, et des énergies renouvelables, d'autant que ces révolutions vont redéfinir certainement les contours de l'économie mondiale. »

Hachemi B.

INSPECTION DE PIPELINES

Sonatrach signe deux contrats avec un consortium chinois

LE GROUPE Sonatrach a annoncé la signature de deux contrats de services avec un consortium composé des sociétés chinoises CAIEC (China National Aero-Technology International Engineering Corporation) et SLPI (Specialized Limited Company for Oil & Gas Pipeline Inspection Technology), portant sur l’inspection et le contrôle de cinq gazoducs. Les ressources matérielles et humaines de la partie chinoise vont être mobilisées pour assurer le succès du projet. La cérémonie de signature s’est tenue au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence du PDG du groupe public, Rachid Hachichi, du PDG de CAIEC, Yucheng Zhao, et du vice-président de SLPI, Hua Yang, a indiqué Sonatrach dans un communiqué, précisant que ces accords portent sur l’inspection et le contrôle de cinq gazoducs d’une longueur totale de 3.576 km, au moyen de racleurs équipés d’outils de mesure de haute précision. Parmi les ouvrages concernés figurent deux conduites stratégiques destinées à l’approvisionnement des clients internationaux, à savoir le gazoduc GO2 (548 km) et le GPDF (521 km).

Selon un communiqué de la compagnie nationale, les deux contrats ont été attribués à l’issue d’un appel d’offres national et international ouvert, avec un délai d’exécution fixé à 24 mois pour chacun d’eux. Cette démarche s’inscrit dans le cadre de l’application du décret exécutif n°21-314 du 14 août 2021, qui encadre les procédures de suivi et de contrôle des systèmes de transport des hydrocarbures par canalisations, selon les explications de Sonatrach. Elle reflète également, a-t-on signalé, la volonté de Sonatrach de renforcer la sécurité et la fiabilité de son vaste réseau de pipelines grâce à des inspections régulières et conformes aux normes. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Hachichi a souligné l’importance de l’activité de transport des hydrocarbures par canalisation de Sonatrach, précisant que le groupe dispose d’un réseau de pipelines de 22 000 km nécessitant une surveillance minutieuse pour garantir sa sécurité.

Il a ajouté que les deux contrats signés aujourd’hui visent à inspecter les pipelines à l’aide de machines intelligentes permettant une intervention rapide, évitant ainsi les dysfonctionnements et garantissant la sécurité des canalisations de transport des hydrocarbures. Pour sa part, M. Zhao a précisé : « La société mobilisera ses meilleures ressources matérielles et humaines pour assurer le succès du projet. » Exprimant son souhait que « cet accord servira de point de départ à d’autres projets entre les deux parties, notamment dans les domaines de la transformation numérique et de l’utilisation de drones, dans le cadre d’un partenariat gagnant-gagnant ».

R. B.

VALORISATION DU PHOSPHATE

Un méga-projet chinois en perspective

La société chinoise Asia Potash International Investment a affiché son ambition d’injecter 1,6 milliard de dollars dans un projet intégré de valorisation du phosphate en Algérie, un méga-investissement appelé à transformer l’est du pays en pôle stratégique de production d’engrais.

Le directeur général de l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, jeudi au siège de l’Agence, une délégation de cette entreprise chinoise conduite par son vice-président, Zeng Yue. La rencontre s’est tenue en présence de représentants des secteurs des hydrocarbures et des mines, de l’énergie et des énergies renouvelables, de l’industrie, de l’environnement, ainsi que de cadres de l’AAPI. Le projet présenté prévoit la création d’un complexe industriel intégré pour la transformation du phosphate, avec pour objectifs la production d’ammoniac, d’urée et d’engrais composés. Les procédés industriels envisagés reposeront essentiellement sur l’utilisation du gaz naturel, ressource dont l’Algérie dispose en abondance, selon un communiqué de l’AAPI.

Pour les responsables de Asia Potash, l’Algérie offre toutes les conditions propices à l’accueil d’un tel projet, notamment grâce à ses vastes réserves de gaz et à ses importants gisements de phosphate situés dans l’est du pays. L’initiative s’inscrit également dans la stratégie nationale de valorisation des ressources minières et de promotion des énergies renouvelables. À l’issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de maintenir la concertation et d’organiser prochainement des réunions par visioconférence afin d’examiner les aspects techniques du projet et les mécanismes de sa mise en œuvre, en coordination avec les secteurs concernés.

Le projet intégré du phosphate



Un projet à 1,6 milliard de dollars.

visé l’exploitation du gisement de Bled El Hadba (Tébessa), la transformation du minerai à Oued Keberit (Souk Ahras) et à Hadjar Soud (Skikda), avant l’exportation via une voie portuaire dédiée. Il permettra ainsi à l’Algérie de se positionner comme un acteur majeur dans l’exportation mondiale d’engrais, tout en diversifiant son économie hors hydrocarbures. Porté par Sonatrach et Sonarem, il comprend également le développement d’infrastructures minières, ferroviaires et portuaires, et devrait générer

des milliers d’emplois. À terme, le projet permettra le transport et la transformation de plus de 10 millions de tonnes/an de phosphate extrait de Bled El Hadba, avec des revenus potentiels estimés à 2 milliards de dollars/an. Au-delà des gains financiers, il contribuera à l’élargissement et à la diversification des activités économiques et commerciales, aussi bien au niveau local que national. Avec un tel potentiel, l’Algérie ambitionne de s’imposer comme un acteur incontournable de la

production mondiale de phosphate, à l’heure où la demande internationale ne cesse de croître. Inscrit au cœur de la stratégie nationale d’industrialisation et de diversification économique, le secteur minier, et en particulier la filière du phosphate, se confirme comme un levier stratégique de développement. Un potentiel qui attire, depuis plusieurs années, un intérêt croissant de la part des investisseurs étrangers, séduits par l’ampleur des richesses encore inexploitées.

Rim Boukhari

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

Zéro austérité, priorité à la croissance

L’AVANT-PROJET DE la loi de finances 2026 a été au cœur d’une réunion du gouvernement, au cours de laquelle les grandes orientations ont été tracées, portant notamment sur l’encouragement des investissements, la promotion des exportations hors hydrocarbures et le renforcement des mécanismes de prise en charge des différentes exigences sociales et économiques. Présidée, avant-hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, cette rencontre a permis au gouvernement d’examiner en détail l’avant-projet de budget de l’État pour 2026, a précisé un communiqué des services du Premier ministre. La situation économique générale, les perspectives de croissance et les éléments de cadrage macroéconomique et budgétaire ont été passés en revue. Les mesures proposées visent à mobiliser de manière optimale les ressources publiques disponibles et les utiliser efficacement, garantissant ainsi un processus de croissance durable. Aucun « plan »

d’austérité n’est envisagé. L’orientation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est claire. « L’Algérie ne se gère pas avec une approche d’austérité mais avec une gestion intelligente », a-t-il affirmé lors du dernier Conseil des ministres, la première réunion du nouveau gouvernement. La logique retenue repose sur la rationalité et la prudence dans les dépenses, afin d’atteindre les objectifs fixés. Dans ce cadre, le ministère des Finances avait adressé aux ordonnateurs du budget une « lettre de cadrage » pour la préparation de la loi de finances 2026. Ce document insistait sur la prudence dans l’établissement des budgets prévisionnels et sur la « priorisation » des projets. Il définissait également « les orientations stratégiques, les priorités ainsi que le cadre méthodologique à suivre pour encadrer les travaux de préparation du projet préliminaire de loi de finances et du budget de l’État pour l’année 2026, ainsi que pour la période 2027-2028 ». Le niveau

moyen des dépenses, estimé à 17 400 milliards de dinars pour la période 2026-2027 selon la loi de finances 2025, sera encadré par une démarche visant à améliorer les ressources, renforcer la discipline budgétaire, élargir l’assiette fiscale et développer les secteurs hors hydrocarbures.

La réunion a également été l’occasion de définir la méthodologie pratique pour appliquer les orientations données par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres. Il s’agissait de clarifier les objectifs stratégiques de l’action gouvernementale, tout en soulignant la nécessité d’efficacité et d’efficience, de travail de terrain, ainsi que de synergie et de coordination entre les différents membres du gouvernement. Les plans d’action sectoriels ordonnés par le président ont par ailleurs été adoptés comme cadre méthodologique pour la mise en œuvre des politiques publiques.

Hamid B.

RENTÉE 2025-2026

L'USTHB mise sur le lien université-entreprise

À l'occasion de la rentrée universitaire, l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB) a mis en place une initiative originale pour accompagner ses nouveaux étudiants. Dès leur arrivée, ces derniers ont pu bénéficier de l'expérience et des conseils d'anciens diplômés devenus aujourd'hui des acteurs du monde socio-économique.

Des professionnels issus des différentes promotions de l'USTHB sont intervenus dans les amphithéâtres à travers de courtes présentations, a indiqué un communiqué rendu public par le rectorat de l'université. L'objectif est d'encourager, motiver et surtout montrer aux nouveaux inscrits les perspectives qui s'ouvrent à eux en matière d'employabilité et de création de richesse. Les interventions ont couvert un large éventail de disciplines, allant des mathématiques à l'informatique, en passant par la physique, la chimie, la biologie, le génie mécanique, civil, électrique, ainsi que les sciences de la Terre, la géographie et l'aménagement du territoire.

L'opération, lancée au deuxième jour de la rentrée, a permis aux étudiants de mieux comprendre l'importance stratégique de leurs filières dans le développement socio-économique du pays. Elle a également mis en avant leur rôle central dans les dynamiques d'innovation et d'entrepreneuriat. Une démarche qui s'inscrit dans la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à transformer les projets étudiants et les résultats de recherche en solutions concrètes à fort potentiel économique.

Dans la continuité, l'USTHB prévoit d'organiser, au cours du mois d'octobre, une série de conférences dans ses neuf facultés. Ces rencontres permettront de présenter aux étudiants l'écosystème entrepreneurial



Une initiative originale.

et scientifique de l'université, concentré notamment au niveau du Startup's Hall. Cet espace rassemble plusieurs structures stratégiques, telles que le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), en partenariat avec l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI), deux incubateurs, le Centre de développement de

l'entrepreneuriat (CDE), ainsi que le bureau de Liaison-Entreprises-Université (BLEU). Avec cette nouvelle approche, l'USTHB confirme sa volonté de rapprocher formation académique et monde professionnel, tout en insufflant à ses étudiants une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Lynda Louifi

L'ONSC PRÉSENTE SON BILAN 70% des doléances résolues

LA PRÉSIDENTE de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du Croissant-Rouge algérien (CRA), Dr Ibtissem Hamlaoui, a révélé que son institution remettra bientôt au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un rapport détaillé sur ses activités et les consultations menées à travers le pays. Ce document rend compte des consultations menées dans près de 30 wilayas, y compris dans le Grand Sud, avec les acteurs de la société civile. En seulement cinq mois, l'ONSC a mené une vaste opération de terrain. « Nous avons sillonné jusqu'à présent 29 wilayas et mes collègues en ont couvert 19 autres. Nous avons profité de la saison estivale pour mobiliser et écouter les acteurs de la société civile, y compris dans le Grand-Sud algérien, afin d'élaborer un rapport qui sera remis bientôt, au président de la République », a déclaré Mme Hamlaoui, sur les ondes de la Radio nationale.

Ces déplacements ont permis de rencontrer 23 694 acteurs de la société civile et d'établir un contact direct avec 14 871 associations. Selon elle, la méthode adoptée, associant systématiquement walis et autorités locales, a donné des résultats concrets. « Nous avons pu régler près de 70% des préoccupations exprimées grâce à cette interaction directe », a-t-elle souligné.

Illustrant ses sorties sur le terrain, Mme Hamlaoui a cité, entre autres, la société civile de Djanet, une wilaya que la présidente de l'ONSC et du CRA a visitée à quatre reprises.

« Djanet est une wilaya frontalière par excellence et que j'ai visitée en qualité de présidente de l'ONSC. C'est une société

civile très active et très développée à tous les niveaux, de surcroît elle connaît les enjeux politiques et sécuritaires, sachant que la plupart sont des Touareg. Ils nous ont énormément aidés au CRA également », dira Mme Hamlaoui, précisant que « la rencontre de Djanet visait notamment à s'acquiescer de certains dossiers et préoccupations qu'ils voudraient transmettre au président de la République ».

Interrogée sur les grands défis, la présidente de l'ONSC a mis en avant le danger croissant de la drogue. « C'est une menace réelle pour nos enfants et nos jeunes », a-t-elle averti. L'Observatoire a mis en place un plan d'action ambitieux avec les comités de quartiers afin de renforcer la sensibilisation et la prévention. Toutefois, Mme Hamlaoui précise que l'ONSC « se limite à un rôle d'accompagnement et de sensibilisation », le traitement sur le terrain relevant exclusivement des institutions compétentes.

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ, UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Sous le haut patronage du président de la République, l'ONSC a organisé en 2025 six universités d'été, une première en Algérie. Elles ont rassemblé des représentants de la société civile issus des 58 wilayas. « Ce fut une occasion unique de réseautage, de formation et de débat. J'ai assisté personnellement à toutes ces rencontres, avec les membres et cadres de l'ONSC. C'est une expérience dont je suis très fière », a affirmé Mme Hamlaoui.

L'initiative a démarré avec les associations culturelles, avant de s'élargir à d'autres

secteurs comme l'environnement, avec l'ambition de couvrir progressivement l'ensemble des spécialités.

Parallèlement, des ateliers de formation ont été organisés dans 19 wilayas, abordant des thématiques variées et renforçant les compétences des participants. Pour Mme Hamlaoui, le travail de terrain reste la clé de voûte de l'action de l'Observatoire : « Sans proximité avec le citoyen, nous ne pouvons rien accomplir ».

Les organisations estudiantines occupent également une place importante au sein de l'ONSC. « Ce sont des jeunes bien encadrés, ambitieux et présents partout, un atout majeur pour nous », a-t-elle estimé.

Un autre temps fort a été la première rencontre nationale des personnes aux besoins spécifiques, qui a réuni 1 000 associations. Mme Hamlaoui a qualifié cette expérience d'« exceptionnelle », mettant en avant la détermination et l'engagement de cette catégorie.

La présidente de l'ONSC a aussi évoqué le rôle de la diaspora algérienne, qu'elle considère comme « un trésor pour l'Algérie ». Des projets conjoints sont en cours avec le secrétariat d'État en charge de la communauté nationale à l'étranger, notamment pour l'année 2026.

Parmi les priorités de l'Observatoire, figure la numérisation considérée comme un levier essentiel de modernisation. Un nouveau décret présidentiel a, par ailleurs, fixé le nombre des membres de l'ONSC à 85 et prévu la mise en place de délégations dans les 58 wilayas. L'objectif affiché est d'achever la tournée nationale avant la fin de l'année.

Lynda L.

BLIDA

La restauration scolaire franchit le cap des 80%

LE SECTEUR de l'éducation dans la wilaya de Blida a enregistré une nette amélioration du taux de couverture en restauration scolaire, passé de 76% l'an dernier à plus de 80% cette année, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette progression est le fruit de l'ouverture de nouvelles cantines scolaires, ce qui porte à plus de 200 000 le nombre d'élèves bénéficiaires, en majorité des élèves du cycle primaire, selon la direction de l'action sociale.

Le nombre de cantines assurant des repas chauds dès le premier jour de la rentrée est ainsi passé de 147 à 370 en l'espace de deux ans. La majorité de ces structures se trouvent dans les écoles primaires, notamment dans les zones reculées, mais aussi dans les Collèges d'enseignement moyen (CEM) et les lycées disposant d'un demi-pensionnat.

Les services de la wilaya ambitionnent d'atteindre, à moyen terme, une couverture totale de la restauration scolaire à travers l'ensemble des établissements de la région, grâce à l'exploitation progressive des 460 cantines existantes, lycées compris.

Parallèlement, un effort particulier est déployé pour renforcer le transport scolaire au profit des élèves des zones enclavées, notamment par la location de bus privés afin de pallier les insuffisances enregistrées dans certaines communes.

Il convient de souligner que le secteur éducatif de Blida a été renforcé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026, par la mise en service de 18 nouveaux établissements : 10 écoles primaires, 6 CEM et 2 lycées implantés principalement dans les nouveaux pôles urbains. D'autres infrastructures sont également programmées, qu'il s'agisse de nouvelles réalisations ou de projets de réhabilitation, notamment dans les zones reculées et celles connaissant une forte croissance démographique.

T. Bouhamidi

LE COMITÉ CRA DE DBK

Don de 150 cartables aux élèves démunis

LE COMITÉ du Croissant-Rouge algérien (CRA) de Draâ Ben Khedda, fidèle à sa vocation humanitaire, a procédé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, à la distribution de 150 cartables scolaires au profit d'enfants issus de familles démunies.

Selon Koceïla Tighilt, secrétaire général du comité local, ces dons sont destinés aux élèves des trois paliers de l'éducation, du primaire au secondaire. Par ailleurs, le CRA de Draâ Ben Khedda entend élargir son champ d'action en apportant assistance aux malades et blessés, notamment par leur évacuation vers des structures de santé spécialisées. Pour ce faire, le comité espère récupérer une ambulance jusque-là utilisée par le CRA de Sidi Naâmane. Le véhicule, actuellement immobilisé à cause d'une panne de moteur, sera réparé et remis en circulation pour des interventions de secours. « La motivation de notre équipe est intacte. Nous avons juste besoin de moyens plus appropriés pour mener à bien notre mission », a souligné notre interlocuteur. À ce titre, le comité déplore l'état vétuste de son unique ambulance mise en service en 2003 et aujourd'hui hors d'usage. La réparation du moteur reste la seule solution à court terme. Mais en attendant, les bénévoles continuent de se contenter de ce qu'ils ont, tout en espérant qu'un jour l'État mette à la disposition de ces altruistes un véhicule neuf, digne de leur dévouement.

Saïd Tisseguine



BILAN SEMESTRE 1 CONSOLIDÉ 2025					
ACTIF CONSOLIDÉ			PASSIF CONSOLIDÉ		
LIBELLE	Consolidé Actif Consolidé S2025-1 (Modèle Assurance)			LIBELLE	Passif Consolidé 2025
	Brut (Conso)	AMO/PROV (Conso)	Net (Conso) S1-2025		
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES	
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				Capital émis	5 293 713 880,00
Immobilisations incorporelles	254 546 812,40	247 741 148,21	6 805 664,19	Capital non appelé	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	208 598 716,65
Terrains	1 189 872 000,00	0,00	1 189 872 000,00	Ecart de réévaluation	0,00
Bâtiments	1 724 350 881,21	322 389 284,15	1 401 961 597,06	Ecart d'équivalence (1)	0,00
Immeubles de Placement	0,00	0,00	0,00	Résultat du (Groupe)	204 582 251,60
Autres immobilisations corporelles	1 368 820 653,03	1 081 852 721,80	286 967 931,23	* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)	0,00
Immobilisations en concession	153 993 600,00	0,00	153 993 600,00	* Régularisations sur exercices antérieurs	0,00
Immobilisations encours	1 132 380 227,29	0,00	1 132 380 227,29	Part de la société consolidante (Report a nouveau / réserves)	94 316 183,92
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	Part des minoritaires / Capital	74 900 000,00
Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	Part des minoritaires / Résultat de l'année	-6 204 598,80
Autres participations et créances rattachées	738 314 998,13	0,00	738 314 998,13	Part des minoritaires / Réserves et Report à nouveau	52 209 175,72
Autres titres immobilisés	3 134 000 000,00	370 548 125,00	2 763 451 875,00	Ecart de consolidation	0,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	16 717 326,03	0,00	16 717 326,03	TOTAL I	5 922 115 609,09
Impôts différés actif	14 939 121,00	0,00	14 939 121,00	PASSIFS NON-COURANTS	
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	13 773 934,98	0,00	13 773 934,98	Emprunts et dettes financières	14 461 960,26
TOTAL ACTIF NON COURANT	9 741 709 554,07	2 022 531 279,16	7 719 178 274,91	Impôts (différés et provisionnés)	50 140 627,73
ACTIF COURANT				Autres dettes non courantes	0,00
Stocks et encours	333 026 830,43	0,00	333 026 830,43	Provisions réglementées	925 450 837,99
Provisions techniques d'assurance:	0,00	0,00	0,00	TOTAL II	990 053 425,98
Part de la coassurance cédée	0,00	0,00	0,00	PASSIFS COURANTS:	
Part de réassurance cédée	678 482 138,04	0,00	678 482 138,04	Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1 137 661 895,24
Créances et emplois assimilés:	0,00	0,00	0,00	Provisions techniques d'assurance	
Cessionnaires et cédants débiteurs	450 180 535,06	0,00	450 180 535,06	- Opérations directes	3 489 124 837,86
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs (ou Clients)	4 978 499 447,37	240 043 359,97	4 738 456 087,40	- Acceptations	1 535 017,96
Autres débiteurs	638 079 765,04	0,00	638 079 765,04	Dettes et comptes rattachés	
Impôts et assimilés	134 146 097,91	0,00	134 146 097,91	- Cessionnaires et Cédants créditeurs	968 190 306,48
Autres créances et emplois assimilés	4 818 347,25	0,00	4 818 347,25	- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	756 263 739,08
Disponibilités et assimilés:	0,00	0,00	0,00	Impôts Crédit	1 041 171 523,72
Placements et autres actifs financiers courants	0,00	0,00	0,00	Autres dettes	1 571 969 852,28
Trésorerie	1 181 718 131,65	0,00	1 181 718 131,65	Trésorerie passif	0,00
TOTAL ACTIF COURANT	8 398 951 292,75	240 043 359,97	8 158 907 932,78	TOTAL III	8 965 917 172,62
TOTAL GENERAL ACTIF	18 140 660 846,82	2 262 574 639,13	15 878 086 207,69	TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	15 878 086 207,69

COMPTE DE RESULTAT SEMESTRE 1 CONSOLIDÉ 2025	
LIBELLE	Opérations Nettes Consolidées S1-2025
Primes émises sur opérations directes (Chiffre d'affaires assurances net et autres activités)	2 919 119 957,43
Primes Acceptées (assurance)	1 990 844,89
Primes émises reportées (Assurance)	-212 892 746,94
Primes acceptées reportées (assurance)	0,00
I-Primes acquises à l'exercice + CA hors Assurance	2 708 218 055,38
Prestations sur opérations directes (Activité d'assurance)	-1 466 575 311,95
Prestations sur acceptations (Activité d'Assurance)	-652 795,98
Autres fournitures Consommées (Autres Activités)	-70 449 080,01
II-Sinistre de l'exercice + Consommations (Activité) Hors Assurance	-1 537 677 187,94
Commissions reçues en réassurance (Activités d'Assurance)	153 990 177,76
Commissions versées en réassurance (Activité d'Assurance)	-665 808,03
III-Commissions de réassurance (Activité Assurance)	153 324 369,73
V-MARGE NETTE	1 323 865 237,17
Services extérieurs et autres consommations	-560 182 546,64
Charges de personnel	-524 338 689,68
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 331 024,18
Production immobilisée	0,00
Autres produits opérationnels	27 215 691,27
Autres charges opérationnelles	-55 459 285,41
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-299 150 243,80
Prov d'assurance (Prov Réglementées) & CATNAT	-56 711 165,94
Reprise sur pertes de valeur et provisions	242 410 297,65
V- RESULTAT OPERATIONNEL	96 318 270,44
Produits financiers	122 021 046,20
Charges financières	-4 073 938,85
VI-RESULTAT FINANCIER	117 947 107,35
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	214 265 377,79
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-15 396 793,44
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-494 434,00
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 252 695 026,23
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-3 054 320 875,88
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	198 374 150,35
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	5 130,44
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	-1 627,99
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE	3 502,45
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE (Brut)	198 377 652,80
Part de la société consolidante	204 582 251,60
Intérêts Minoritaires	-6 204 598,80

Les états financiers d'Alliance Assurances SPA du 1er semestre 2025 ont été certifiés par les deux Commissaires aux Comptes dûment mandatés :
Messieurs Mohammed HARFOUCHE et Sofiane BOUALI



BILAN SEMESTRE 1 (2025 VS 2024)							
ACTIF					PASSIF		
LIBELLE	2025			2024	LIBELLE	2025	2024
	BRUT 2025	AMO/PROV 2025	NET 2025	NET 2024	CAPITAUX PROPRES		
ACTIFS NON COURANTS					Capital émis	5 293 713 880,00	3 529 142 460,00
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif	0	0	0	0	Capital non appelé	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	251 448 814,40	245 645 151,36	5 803 663,04	9 666 702,36	Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	208 598 716,65	1 243 608 119,92
Immobilisations corporelles					Ecart de réévaluation	0,00	543 367 550,00
Terrains	1 189 872 000,00	0,00	1 189 872 000,00	1 208 772 000,00	Résultat net	153 421 522,50	90 255 539,86
Bâtiments	1 724 350 881,21	322 389 284,15	1 401 961 597,06	1 509 185 102,56	* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)	0,00	0,00
Immeubles de Placement	0,00	0,00	0,00	0,00	* Régularisations sur exercices antérieurs	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	1 299 690 344,00	1 020 695 112,12	278 995 231,88	276 381 805,95	TOTAL I	5 655 734 119,15	5 406 373 669,78
Immobilisations en concession	153 993 600,00	0,00	153 993 600,00	153 993 600,00	PASSIFS NON-COURANTS		
Immobilisations encours	1 132 380 227,29	0,00	1 132 380 227,29	985 257 005,28	Emprunts et dettes financières	14 461 960,26	17 121 994,88
Immobilisations financières					Impôts (différés et provisionnés)	15 433 555,00	10 215 519,00
Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres dettes non courantes	0,00	0,00
Autres participations et créances rattachées	863 412 998,13	0,00	863 412 998,13	838 736 993,00	Provisions réglementées	925 450 837,99	869 627 755,03
Autres titres immobilisés	3 134 000 000,00	370 548 125,00	2 763 451 875,00	2 439 451 875,00	Provisions et produits constatés d'avance	0,00	0,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	15 641 326,03	0,00	15 641 326,03	16 379 349,91	TOTAL II	955 346 353,25	896 965 268,91
Impôts différés actif	14 939 121,00		14 939 121,00	10 972 842,00	PASSIFS COURANTS:		
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	13 773 934,98		13 773 934,98	16 486 928,16	Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1 137 661 895,24	963 015 619,84
TOTAL ACTIF NON COURANT	9 793 503 247,04	1 959 277 672,63	7 834 225 574,41	7 465 284 204,22	Provisions techniques d'assurance		
ACTIF COURANT					- Opérations directes	3 549 599 387,93	3 134 562 006,61
Provisions techniques d'assurance:					- Acceptations	1 535 017,96	-1 571 439,61
Part de la coassurance cédée	0,00		0,00	0,00	Dettes et comptes rattachés		
Part de réassurance cédée	678 482 138,04		678 482 138,04	552 188 864,59	- Cessionnaires et Cédants créditeurs	968 190 306,48	1 088 280 267,39
Créances et emplois assimilés:					- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	756 263 739,08	628 221 667,12
Cessionnaires et cédants débiteurs	450 180 535,06	0,00	450 180 535,06	414 597 361,32	Impôts Crédit	944 194 075,37	817 124 755,88
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	4 565 662 919,69	240 043 359,97	4 325 619 559,72	3 876 821 666,33	Autres dettes	1 132 079 842,34	1 089 374 426,70
Autres débiteurs	661 287 742,74	0,00	661 287 742,74	387 910 992,93	Trésorerie passif	0,00	0,00
Impôts et assimilés	101 105 384,56		101 105 384,56	128 102 174,03	TOTAL III	8 489 524 264,40	7 719 007 303,93
Autres créances et emplois assimilés	4 818 347,25		4 818 347,25	33 381 035,25	TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	15 100 604 736,80	14 022 346 242,62
Disponibilités et assimilés:							
Placements et autres actifs financiers courants	0,00	0,00	0,00	0,00			
Trésorerie	1 044 885 455,02	0,00	1 044 885 455,02	1 164 059 943,95			
TOTAL ACTIF COURANT	7 506 422 522,36	240 043 359,97	7 266 379 162,39	6 557 062 038,40			
TOTAL GENERAL ACTIF	17 299 925 769,40	2 199 321 032,60	15 100 604 736,80	14 022 346 242,62			

COMPTE DE RESULTAT SEMESTRE 1 / NATURE (2025 VS 2024)				
LIBELLE	2025			2024
	Opérations Brutes 2025	Cessions et Retrocessions 2025	Operations Nettes 2025	Operations Nettes 2024
Primes émises sur opérations directes	3 378 786 886,24	-695 428 907,57	2 683 357 978,67	2 384 176 306,99
Primes Acceptées		1 990 844,89	1 990 844,89	0,00
Primes émises reportées	-214 300 194,70	1 407 447,76	-212 892 746,94	-258 256 127,06
Primes acceptées reportées		0,00	0,00	0,00
I-Primes acquises à l'exercice	3 164 486 691,54	-692 030 614,92	2 472 456 076,62	2 125 920 179,93
Prestations sur opérations directes	-1 584 283 746,76	82 493 483,74	-1 501 790 263,02	-1 357 882 831,34
Prestations sur acceptations		-652 795,98	-652 795,98	0,00
II-Prestations de l'exercice (Sinistres)	-1 584 283 746,76	81 840 687,76	-1 502 443 059,00	-1 357 882 831,34
Commissions reçues en réassurance	0,00	153 990 177,76	153 990 177,76	170 609 327,45
Commissions versées en réassurance		-665 808,03	-665 808,03	0,00
III-Commissions de réassurance	0,00	153 324 369,73	153 324 369,73	170 609 327,45
IV-Subventions d'exploitation d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE	1 580 202 944,78	-456 865 557,43	1 123 337 387,35	938 646 676,04
Services extérieurs et autres consommations	-488 680 235,42	0,00	-488 680 235,42	-489 622 048,89
Charges de personnel	-448 879 568,83	0,00	-448 879 568,83	-476 546 062,70
Impôts, taxes et versements assimilés	-424 627,18	0,00	-424 627,18	-4 842 715,06
Autres produits opérationnels	27 158 494,10	0,00	27 158 494,10	24 382 504,81
Autres charges opérationnelles	-53 717 589,08	0,00	-53 717 589,08	-706 250,09
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-297 930 852,51	0,00	-297 930 852,51	-218 428 404,91
Prov d'assurance (Prov Réglementées) & CATNAT	-56 711 165,94	0,00	-56 711 165,94	-88 860 052,76
Reprise sur pertes de valeur et provisions	242 410 297,65	0,00	242 410 297,65	310 256 611,82
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	503 427 697,57	-456 865 557,43	46 562 140,14	-5 719 741,74
Produits financiers	126 821 046,20	0,00	126 821 046,20	120 464 086,01
Charges financières	-4 073 938,85	0,00	-4 073 938,85	-4 267 398,90
VI-RESULTAT FINANCIER	122 747 107,35	0,00	122 747 107,35	116 196 687,11
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	626 174 804,92	-456 865 557,43	169 309 247,49	110 476 945,37
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-15 396 793,44	0,00	-15 396 793,44	-20 997 683,00
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-494 434,00	0,00	-494 434,00	757 323,00
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 560 382 095,49	-538 706 245,19	3 021 675 850,30	2 752 390 033,02
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-2 950 098 518,01	81 840 687,76	-2 868 257 830,25	-2 662 153 447,65
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	610 283 577,48	-456 865 557,43	153 418 020,05	90 236 585,37
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	5 130,44		5 130,44	22 859,98
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	-1 627,99		-1 627,99	-3 905,49
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE	3 502,45	0,00	3 502,45	18 954,49
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE (comptable)	610 287 079,93	-456 865 557,43	153 421 522,50	90 255 539,86

Les états financiers d'Alliance Assurances SPA du 1er semestre 2025 ont été certifiés par les deux Commissaires aux Comptes dûment mandatés :
Messieurs Mohammed HARFOUCHE et Sofiane BOUIALI

AFFAIRE YUCEF BELAÏLI

L'AC Ajaccio dénonce une folle escroquerie

Relégué de Ligue 2 en National pour difficultés financières, l'AC Ajaccio traverse une crise sans précédent, qui plus est après le litige Youcef Belaïli. Ce vendredi, le club corse a d'ailleurs publié un communiqué pour interpeller le président de la FIFA, Gianni Infantino.

Le feuilleton entre l'international algérien Youcef Belaïli et le club corse de l'AC Ajaccio continue de susciter de vives réactions. Et pour cause. Ce qui devait être une collaboration sportive prometteuse s'est finalement progressivement transformé en un litige complexe mêlant absences inexplicables, accusations de vol, tensions disciplinaires et réclamations financières. Aujourd'hui relégué en National et exclu de toutes compétitions nationales par la DNCG pour la saison 2025/2026, l'AC Ajaccio se retrouve dos au mur. Ce vendredi, la nouvelle direction, en place depuis septembre 2025, a finalement publié un communiqué pour évoquer la sulfureuse affaire dite Belaïli. «En avril 2023, le Tribunal Arbitral du Sport condamnait Youcef Belaïli à rembourser une dette de 380 000 € à son ancien club saoudien, Al-Ahli Saudi FC. Ce montant correspondait à une pénalité infligée au joueur, indépendamment de l'AC Ajaccio. Or, en 2024, le joueur saisissait la Fifa pour réclamer ce même montant



à notre club, en présentant un protocole d'accord prétendument signé par notre ancien directeur général, M. Alain Caldarella et

par Al-Ahli. Ce document, sur lequel repose la décision de la Fifa, est un faux manifeste», rappelle tout d'abord l'ACA.

Face à cette situation, le club corse se dit par ailleurs être l'otage d'une escroquerie dans une situation ubuesque et profondé-

ment injuste qui menace aujourd'hui (sa) survie. «Notre club, qui évoluait encore en Ligue 2 voici quelques mois, est victime d'une escroquerie organisée, entérinée par une décision de la Fifa rendue le 11 juillet 2025, dans le cadre d'un litige opposant l'AC Ajaccio à son ancien joueur Youcef Belaïli. Cette décision, prise sur la base d'un faux document, nous interdit aujourd'hui tout recrutement, plongeant ainsi notre club dans un état de mort clinique», peut-on notamment lire. Si l'AC Ajaccio a donc décidé d'interpeller la FIFA, le club a également déposé une plainte pénale au Procureur de la République d'Ajaccio pour faux, usage de faux et escroquerie. En attendant la suite de l'affaire, l'ACA - qui tente de renaître de ses cendres au niveau amateur - réclame désormais la levée immédiate de l'interdiction de recrutement. Reste finalement à connaître le positionnement de l'instance présidée par Gianni Infantino face à un litige mettant aujourd'hui en péril l'avenir du club ajaccien...

LIGA

A six jours du PSG, le Barça s'impose au caractère face au Real Oviedo

MENÉ à la pause, le Barça a mis du caractère pour aller s'imposer ce jeudi soir à Oviedo en championnat (1-3). Les Catalans restent invaincus cette saison, à six jours d'affronter le PSG.

À six jours de son choc face au PSG, ce Barça a montré qu'il avait du caractère, mais surtout de la personnalité pour défier les vents contraires. Repoussés dans leurs retranchements par une valeureuse équipe d'Oviedo, les Catalans sont finalement allés décrocher un succès qui aura pourtant mis bien du temps à dessiner (1-3). Privé de Baldé, Lamine Yamal, Fermin Lopez et Gavi, tous blessés, Hansi Flick alignait à nouveau Gerard Martin, mais aussi Marc Casado au milieu de terrain. Autre choix fort de l'Allemand : la titularisation d'Eric Garcia à droite, qui s'est d'ailleurs révélée

payante.

Sans surprise, l'occupation territoriale était immédiatement barcelonaise. On pensait même voir Rashford concrétiser assez vite cette domination, mais Escandell sortait déjà son plus bel habit devant une reprise de l'Anglais à la suite d'un centre de Raphinha (10e). Catalan le plus en vue, l'ancien de Manchester United voyait encore le but se refuser à lui quand le portier adverse détournait sa lourde frappe en corner (22e). Intraitable, Escandell mettait ensuite Araujo en échec après une première frappe de Raphinha sur le poteau (32e).

Un manque de réalisme criant, qui n'allait pas être sans conséquence puisque la punition venait des pieds d'Alberto Reina quelques minutes plus tard. Sur un long

ballon en profondeur, Joan Garcia désertait son but pour récupérer le ballon, mais sa relance pour Casado ne trouvait pas preneur, à part Reina. Le milieu d'Oviedo tentait sa chance en première intention et marquait dans le but vide à 35 mètres. Le braquage était total : 22% de possession de balle pour une seule frappe cadrée, et les coéquipiers de Santi Cazorla étaient pourtant bien devant au score. Malgré les vertiges causés par l'ancien joueur de Châteauroux, Hassan, à Gerard Martin au retour des vestiaires, le Barça allait enfin être payé à hauteur de sa production.

Ferran Torres était d'abord mis en échec par Escandell, une nouvelle fois, mais Eric Garcia flairait le coup pour conclure dans le but vide (56e). Escandell maintenant les siens en vie devant Ferran et Raphinha,

mais plus pour très longtemps. Entré en jeu cinq minutes plus tôt, Lewandowski faisait la décision d'un coup de tête rageur sur un centre de l'autre entrant, Frenkie de Jong. Escandell ne pouvait que constater les dégâts (70e). Les moments de chaleur s'intensifiaient sur le but du Barça, mais heureusement, Koundé réalisait une dernière intervention en pompier de service pour écarter le danger.

Il l'était définitivement quand Ronald Araujo inscrivait le but de la victoire sur un corner de Rashford en toute fin de match, récompense d'une belle prestation rendue par l'Uruguayen. Grâce à ce succès, le Barça (16 points) sécurise sa deuxième place, juste derrière le Real Madrid (18 points), toujours sur un sans-faute.

Le Real Madrid prêt à tenter l'énorme coup Harry Kane !

ALORS qu'il brille actuellement sous les couleurs du Bayern Munich, Harry Kane fait déjà l'objet de nouvelles spéculations. Le nom de l'attaquant anglais est ainsi récemment revenu dans les discussions du côté de la capitale espagnole. Le Real Madrid, à la recherche d'un véritable numéro 9 de classe mondiale, pourrait même relancer ce dossier dès l'été prochain...

Harry Kane associé à Kylian Mbappé ? Difficile pour l'heure de l'affirmer, mais la presse allemande a décidé, ce vendredi, de remettre une pièce dans la machine. En effet, selon les dernières informations du quotidien BILD, le Real Madrid surveille

toujours la situation de l'attaquant anglais, deux ans seulement après son arrivée au Bayern Munich. Le média allemand précise que Florentino Pérez et la direction sportive madrilène n'auraient pas totalement refermé la porte à l'Anglais, qui coche de nombreuses cases : expérience, régularité, leadership et capacité à briller sur la scène européenne. Arrivé au Bayern à l'été 2023 pour environ 100 M€, Harry Kane a lui rapidement trouvé ses marques. Empilant les buts en Bundesliga et en Ligue des champions, l'ancien joueur de Tottenham ne cesse d'impressionner. Auteur de 16 buts et 4 passes décisives en 12 rencontres toutes

compétitions confondues depuis la reprise, le buteur de 32 ans continue toutefois d'être associé à certaines rumeurs de départ, et ce même si aucun signal concret ne semble émaner du joueur lui-même.

Dans cette optique, BILD indique que les Merengues n'ont pas lâché l'international anglais. Pour rappel, depuis le départ de Karim Benzema, le Real Madrid n'a pas recruté de véritable numéro 9 de son calibre. Si Jude Bellingham, Joselu ou Vinícius Jr. ont porté l'attaque madrilène et que Kylian Mbappé est désormais parfaitement intégré au système de Xabi Alonso, l'absence d'un vrai numéro 9

continue de faire parler. Dès lors, un pur finisseur comme Kane pourrait offrir de nouvelles options à l'ancien coach du Bayer Leverkusen. Malgré cet intérêt supposé, le transfert d'Harry Kane vers Madrid semble, pour l'heure, compliqué. Sous contrat jusqu'en 2027 avec le Bayern Munich, qui n'a aucune intention de le céder, le droitier d'1m88 ne semble pas destiné à quitter la Bavière à court terme. Oui, mais voilà, dans le football moderne, peu de choses sont impossibles et si Kane venait à émettre le souhait de partir et que le Real Madrid passait à l'offensive, les discussions pourraient, elles, s'ouvrir...

MONDIAUX DE CYCLISME

Tadej Pogacar : «Les jambes tournent bien, je me sens prêt»

Surclassé par Remco Evenepoel dans le contre-la-montre, Tadej Pogacar se dit «prêt» à prendre sa revanche lors de la course en ligne dimanche aux Mondiaux de cyclisme à Kigali et se sent «beaucoup mieux» après plusieurs jours d'adaptation aux conditions.

Préparez-vous. Battu par Remco Evenepoel lors du contre-la-montre dimanche, Tadej Pogacar est prêt à prendre sa revanche ce week-end lors de la course en ligne. «En arrivant, j'ai eu deux jours d'entraînement sur le vélo de chrono avant le contre-la-montre. Je n'ai pas trouvé mon rythme. Depuis que je suis passé sur le vélo de route, ça va beaucoup mieux. Les jambes tournent bien. Je me sens prêt», a déclaré le Slovène lors d'une conférence de presse jeudi à son hôtel.

Pogacar n'a pris que la quatrième place du contre-la-montre dimanche où il a connu l'affront de voir Evenepoel le doubler alors que le Slovène était parti avec deux minutes et demie d'avance. «Remco voulait sans doute aussi sa revanche sur le contre-la-montre du Tour de France où il avait été rattrapé par Jonas Vingegaard». Il a effacé ce mauvais souvenir. Dimanche, ce sera peut-être mon tour», a-t-il dit, avant de décrire les conditions particulières au Rwanda pouvant expliquer sa contre-performance.

«Beaucoup de personnes négli-



gent le fait qu'on est en altitude. D'accord, ce n'est pas 1.800 ou 2.000 m, mais on est quand même à 1.500 m et on le sent. Le climat n'est pas facile, il fait chaud, c'est humide par moments. La qualité de l'air n'est pas terrible. Lorsqu'on se promène, c'est agréable. Mais sur le vélo, on sent la différence. Je suis content d'être arrivé tôt et

d'avoir pu m'acclimater aux conditions», a-t-il détaillé.

Le champion du monde en titre, qu'on a vu faire la course avec des taxi-vélos à l'entraînement - «j'ai perdu pas mal de combats», a-t-il plaisanté - juge l'ambiance «vraiment fantastique». «Aux entraînements déjà il y a plein de monde. Mes entraînements mardi et mercredi étaient parmi

les meilleurs que j'ai fait cette année. J'ai pris énormément de plaisir.»

Il a estimé que le parcours de dimanche est «sur le papier, le plus difficile depuis très longtemps». Si «le mont Kigali est le meilleur endroit pour attaquer» pour lui, il a cependant estimé qu'il était un peu loin de l'arrivée, à 100 km. L'année dernière,

il avait attaqué à cette distance de l'arrivée.

Comme principaux adversaires, Pogacar a cité Evenepoel «évidemment», ses coéquipiers d'UAE Isaac del Toro et Pavel Sivakov qui «marchent fort en ce moment» ou encore Tom Pidcock. Il n'a en revanche pas évoqué Juan Ayuso qui vient de quitter UAE pour Lidl-Trek

Juan Ayuso, chef d'orchestre ou soliste chez Lidl-Trek ?

JUAN AYUSO changera de crèmerie en 2026, pour son plus grand bonheur. Lui qui se sentait si à l'étroit chez UAE Emirates-XRG, si peu respecté, va rejoindre la Lidl-Trek, son effectif XXL et surtout un collectif à la mentalité irréprochable, symbolisée par Mads Pedersen, tantôt leader, tantôt équipier. Comment le si particulier espagnol va-t-il se fondre dans ce moule ? Juan Ayuso avait débarqué dans le monde professionnel comme un chien dans un jeu de quilles, maillot d'UAE sur le dos, l'équipe l'avait débauchée du Team Colpack Ballan en cours d'année 2021, consciente qu'il ne fallait pas tarder à enrôler un tel talent. L'année suivante, il grimpa sur la troisième marche du podium de la Vuelta, comme un certain Tadej Pogacar avant lui. Bref, il y avait beaucoup de promesses. Toutes n'ont pas

été tenues et de sa capacité à embrasser l'identité de Lidl-Trek, sa future équipe, dépend peut-être la brillance de son futur. Que Juan Ayuso a du talent, personne n'en doute. Ils ne sont que cinq à avoir plus gagné que lui en World Tour cette saison (ndlr : Tadej Pogacar, Joao Almeida, Tim Merlier, Jonathan Milan et Mads Pedersen). Sa saison 2025 aurait dû être plus brillante encore mais s'il avait assez facilement dominé Tirreno-Adriatico et terminé deuxième du Tour de Catalogne, son Giro avait viré au cauchemar à cause d'une maladie. Diminué, le Catalan s'était fait voler la vedette par Isaac Del Toro, la nouvelle pépite d'UAE. C'est peut-être, au passage, l'éclosion précoce du Mexicain qui l'a totalement convaincu d'aller voir ailleurs.

Ailleurs, ce sera Lidl-Trek puisque c'est

aussi là qu'il y avait une place pour lui. Visma | Lease a Bike n'avait rien à lui offrir de suffisant et Red Bull-Bora-Hansgrohe a choisi Remco Evenepoel pour garnir encore un peu plus sa galaxie de leaders potentiels (Primoz Roglic, Florian Lipowitz, Jai Hindley...). Il y aurait pu avoir INEOS mais les Britanniques évoluent désormais un cran en-dessous des autres mastodontes, ce que traduit le classement UCI où Lidl-Trek occupe facilement la 3e position derrière UAE et Visma. Dans la nouvelle formation de Juan Ayuso, ils sont 14 à avoir levé les bras cette saison. Ailleurs, le collectif n'est parfois qu'un prétexte ou une force au service d'un seul leader. Chez Lidl-Trek, il a un sens et c'est d'ailleurs ce que l'Espagnol a salué dans ses déclarations ce jeudi, évoquant l'identité forte de l'équipe, l'uni-

té et l'ambition qui l'animent. Coureur numéro un de la formation, Mads Pedersen n'hésite jamais à aider les autres quand il n'a pas sa carte à jouer et d'autres leaders, comme Giulio Ciccone, lui rendent bien en retour. Ici, tout est fluide et personne ne tire la couverture à lui.

C'est en cela que l'arrivée de Juan Ayuso interpelle un petit peu. Les torts ne peuvent être que partagés pour ce qui est de la mésentente entre lui et sa future ex-équipe. Sans doute l'Espagnol était-il trop ambitieux pour le rôle qu'on lui confiait trop souvent. Peut-être aussi aurait-il gagné, au moins dans l'idée qu'on se fait de ce coureur, à remplir avec un peu plus d'enthousiasme les tâches, parfois ingrates, qu'on lui demandait. Depuis deux ou trois ans, Ayuso n'a pas été le meilleur des équipiers et donc pas non plus le meilleur des leaders.

Chez Lidl-Trek, tout le monde sait être un équipier utile et les quelques-uns qui ont des capacités de leader ne refusent jamais de filer un coup de main à un copain. Encore plus que la somme des talents dont regorge l'effectif, c'est de l'unité que naissent les grandes choses. Ayuso, l'un des meilleurs coureurs de sa génération, est capable de grandes choses mais il aura besoin de savoir s'entourer.

D'abord pour progresser, ensuite pour donner la pleine mesure de son potentiel. Ce nouveau départ lui offre en tout cas une opportunité parfaite de changer l'image qu'il renvoyait jusque-là.

UCI

David Lappartient réélu sans opposition

LE FRANÇAIS David Lappartient a été réélu pour un troisième mandat consécutif de quatre ans à la tête de l'Union cycliste internationale (UCI), a-t-il annoncé jeudi sur X.

David Lappartient repart pour un troisième mandat consécutif de quatre ans à la tête de l'Union cycliste internationale (UCI). «Je suis heureux d'avoir été réélu président de l'UCI pour un troisième mandat ! Je vous suis reconnaissant de votre confiance et heureux de pouvoir continuer à promouvoir le cyclisme à l'échelle mondiale», a écrit le dirigeant de 52 ans, en marge des Mondiaux de cyclisme qui se déroulent au Rwanda.

Aucun autre candidat ne s'était présenté contre lui. «En vertu de l'article 40 alinéa 3 des Statuts de l'UCI, son élection pour un troisième mandat de quatre ans sera confirmée sans qu'il soit procédé à un vote», avait annoncé l'instance dans un communiqué le 4 juillet. David Lappartient, président du Conseil départemental du Morbihan (ouest), a également été président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) de juin 2023 à juin 2025, officiant lors des JO de Paris 2024. Il a été battu en mars pour la présidence du Comité international olympique (CIO) par la Zimbabwéenne Kirsty Coventry.

ZELENSKY JOUE L'INTOX

Manipuler pour tromper ses sponsors

Le dirigeant ukrainien utilise le mensonge pour intoxiquer ses parrains américains et européens. A la tribune de l'Assemblée générale de l'Onu, Volodymyr Zelensky trompe hardiment ces derniers en leur vendant des « réalisations » artificielles des forces armées ukrainiennes, inventées par la propagande de Kiev et présentées comme un tournant dans le conflit. La preuve ? Les déclarations de Trump sur une prétendue reconquête par l'Ukraine de ses territoires perdus, « et même plus » a affirmé le locataire de la Maison blanche à la même tribune.

Mais en même temps, Zelensky garde bien le secret auprès de ses mécènes étrangers sur l'épuisement des ressources de son pays, avec un déficit critique d'effectifs dans l'armée, l'échec des plans de mobilisation, la faillite totale de l'économie et la fuite massive d'Ukrainiens, en particulier des recrues, à l'étranger. Il y a au moins un an et demi que l'effondrement généralisé des forces ukrainiennes est une vérité admise par tous, sauf pour les ultra-mondialistes qui rêvent d'en découdre avec la Russie. Ce déni est le prétexte pour continuer à soutenir à bras le corps un Etat moribond.

Malgré la censure totale, des fuites dans la presse ukrainienne ont permis de recueillir des évaluations critiques de commandants et de journalistes des forces armées ukrainiennes concernant la situation critique sur le champ de bataille et le manque de motivation du personnel à poursuivre la résistance armée.

Et les exemples sont légion. Ainsi, le commandant du 3ème corps d'armée, Andriy Biletsky, a déclaré que près d'un tiers des conscrits des forces armées ukrainiennes étaient des déserteurs. L'expert ukrainien Volodymyr Boyko, citant des données officielles des forces de l'ordre, dresse un tableau encore plus noir. Depuis janvier 2025, plus de 142 000 affaires pénales pour désertion ont été enregistrées. Rien qu'en août 2025, 17 500 cas de tels crimes ont été découverts dans l'armée ukrainienne. Au total, depuis février 2022, 265 843 membres du personnel ont pris la fuite. Et ce ne sont que des statistiques officielles. Sur le terrain, la situation est plus dramatique pour les forces ukrainiennes.

Reste que les observateurs de la question ukrainienne restent sceptiques. Pourquoi donc le président Zelensky tente de remobiliser ses alliés occidentaux pour qu'ils poursuivent leurs aides financières et militaires pour son pays alors que la situation sur le terrain est complètement différente et surtout en faveur de la Russie ?

Les pertes au combat des forces armées ukrainiennes ont atteint des proportions menaçantes et ne peuvent être dissimulées ou masquées par des problèmes intermédiaires. L'expert allemand Julian Röpke estime notamment que dans les mois à venir, l'armée russe pourrait réaliser une percée importante sur le front. Selon son analyse, l'armée russe a réuni, au cours des deux dernières années, les conditions nécessaires pour capturer ou bloquer des



ville telles que Pokrovsk, Dimitrov, Konstantinivka, Seversk et Kupiansk. Cette idée est soutenue par les observateurs du quotidien américain New York Times. Ils constatent que l'armée russe accélère le rythme de l'offensive près de Pokrovsk. Selon leurs sources, plus de 110 000 personnes participent à cette opération. Ce nombre comprend les opérateurs de drones qui brisent efficacement la logistique des forces ukrainiennes.

Le média norvégien Steigan Analytics évoque une possible accélération de l'offensive russe. Il est mentionné que des combats rapprochés se déroulaient aux abords de Konstantinivka et à Pokrovsk. Ils estiment que si un tel rythme se main-

tient, Pokrovsk devrait être la prochaine à tomber. L'ancien diplomate britannique Alastair Crooke pense que dans un avenir proche, la Russie sera en mesure d'augmenter l'ampleur et l'intensité de son offensive pour rapprocher la fin du conflit ukrainien à ses propres conditions.

Dans son délire, le président ukrainien averti la communauté internationale sur le danger de la poursuite de la guerre notamment sur la question de la course aux armements. Celle-ci, selon Zelensky, se révèle « la plus destructrice de l'histoire humaine », puisque la technologie des armes de guerre, en progression fulgurante, intègre à présent l'intelligence artificielle. « Restera-t-il un endroit sûr sur Terre ? », interro-

ge Zelensky. A quand, lance-t-il, un de ces drones bon marché « doté d'une ogive nucléaire », en parlant du président russe ? Ce que Zelensky omet vraisemblablement, c'est que lui-même, son régime ukronazi et ses parrains ultra-mondialistes sont les seuls responsables, non seulement de la poursuite de la guerre, mais de sa militarisation à outrance à travers les aides et les dons généreusement octroyés par les Etats-Unis et les pays européens pour pérenniser une mainmise occidentale sur l'Europe orientale et provoquer la Russie par le biais du chantage à l'élargissement de l'Otan davantage vers l'Est.

Mahmoud Benmostefa

AFFAIRE NORD STREAM

Varsovie aurait voulu protéger un suspect ukrainien, selon les médias polonais

LE JOURNAL polonais Rzeczpospolita affirme que Radoslaw Sikorski, ministre des Affaires étrangères, aurait tenté d'aider Vladimir Zh., un Ukrainien soupçonné d'avoir participé au sabotage des gazoducs Nord Stream et Nord Stream 2, en lui proposant l'asile et même une distinction honorifique. Le ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski, aurait envisagé d'accorder l'asile et une médaille à un Ukrainien, Vladimir Zh., entraîneur de plongée et technicien en climatisation, soupçonné par les autorités allemandes d'être impliqué dans le sabotage des gazoducs Nord Stream et Nord Stream 2, a rapporté Rzeczpospolita en citant des sources. Selon le journal polonais, le chef de la diplomatie polonaise aurait exprimé cette idée à plusieurs reprises lors de conversa-

tions privées. Rzeczpospolita a ajouté que Vladimir Zh. s'était enfui de Pologne vers l'Ukraine à bord de la voiture de l'attaché militaire ukrainien en juillet 2024, après que Berlin avait lancé un mandat d'arrêt contre lui. Varsovie ne considère toutefois pas la culpabilité de l'Ukrainien comme avérée, car il était considéré comme « l'un des suspects », note le journal polonais. En août dernier, les journaux allemands Die Zeit et Süddeutsche Zeitung, ainsi que la chaîne ARD, ont rapporté que les enquêteurs allemands auraient identifié tous les saboteurs qui avaient fait sauter les gazoducs Nord Stream. Selon leur enquête conjointe, des mandats d'arrêt ont été délivrés contre six citoyens ukrainiens. Le septième suspect, selon Die Zeit, est mort en décembre 2024 dans l'est de l'Ukraine pendant les

combats. Sur mandat allemand, le chef présumé du groupe de saboteurs, Sergueï Kouznetsov, a été arrêté en Italie. Selon les médias occidentaux, il était capitaine de l'armée ukrainienne et agent du Service de sécurité ukrainien. Il n'a pas reconnu sa culpabilité dans l'explosion des gazoducs Nord Stream. Néanmoins, la Cour d'appel de Bologne a ordonné son extradition vers l'Allemagne. Les médias allemands ont évoqué l'implication possible de l'ancien commandant en chef ukrainien Valéry Zaloujny dans les explosions des gazoducs Nord Stream. Selon Welt, les membres de l'équipage du yacht Andromeda, supposément impliqué dans l'explosion des gazoducs, agissaient précisément sur ses ordres.

R. I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF À CONSTANTINE

Une 13^e édition qui s'achève dans l'émotion et la ferveur

Le Festival culturel international du Malouf a baissé le rideau avant-hier soir à Constantine, au terme de cinq jours intenses où la capitale des ponts suspendus a vibré au rythme de ce patrimoine séculaire. Entre tradition et modernité, neuf pays ont croisé leurs voix et leurs instruments, offrant au public constantinois une immersion unique dans un art vivant, toujours en quête de transmission et de réinvention.

Dans son allocution, d'Ilyes Benbakir, commissaire du festival, a tenu à remercier le public constantinois, rappelant que « sans lui, il n'y a pas de musique vivante ». Dans la salle comble, ses paroles ont résonné comme une véritable déclaration d'amour au Malouf et à sa ville : « Nous tournons la page de la 13^e édition, mais nous ouvrons celle de l'espérance et de l'attente vers la 14^e, où le Malouf continuera de vibrer tel un souffle inextinguible, tel un pont reliant Constantine au monde ».

Ces mots, ponctués de salves d'applaudissements et de youyous, ont traduit toute la communion entre artistes, organisateurs et spectateurs. L'instant dépassait la simple clôture d'un festival, il devenait le témoignage d'une promesse, celle de voir le Malouf continuer à rassembler au-delà des frontières et des générations.

La première à fouler la scène fut Syrine Ben Moussa, musicologue et compositrice tunisienne. Drapée d'une gandoura constantinoise, elle a su incarner à la fois respect des traditions et audace créative. Sa prestation a été un véritable voyage musical, mêlant les sonorités de l'héritage tunisien aux inflexions andalouses.

Dès l'istikhar d'ouverture, le public a été happé par sa virtuosité vocale et sa maîtrise technique. Avec « Akbala al Badrou » et « Marhba Bewled Sidi », elle a revisité le répertoire classique avec une sensibilité contemporaine. Mais c'est surtout avec son interprétation magistrale de « Billahi Ya Hamami » que la salle entière s'est levée, chantant en chœur, portée par l'émotion.

Le second temps fort fut signé par Toufik Touati, enfant de Constantine et porteur d'un héritage immatériel unique. Fidèle à la pure tradition constantinoise, il a choisi de présenter une Noubat, enrichie de pièces du zajal et du mahjouz. Accompagné de son violon, qu'il fait dialoguer avec sa propre voix, il a su transmettre toute la profondeur émotionnelle du Malouf.

Son jeu habité, presque mystique, a bouleversé la salle. À plusieurs reprises, le public s'est levé pour saluer sa prestation,



oscillant entre recueillement et euphorie, prouvant combien la musique constantinoise sait toucher l'âme autant que l'oreille.

BAPTÊME DU MALOUF RÉUSSI POUR FELLA ABABSA

Le moment le plus attendu fut sans conteste l'entrée en scène de Fella Ababsa, dite « Soltanat el-Tarab », accompagnée d'Adlane Fergani. Pour sa première participation au festival, la diva algérienne a offert une performance d'une intensité rare, conjuguant grâce, puissance et émotion. Aux côtés d'Adlane, qui a troqué son oud pour la pureté du chant, la complicité fut immédiate. Ensemble, ils ont revisité les grands classiques du Malouf et du patrimoine algérien, comme « Win nsibek », « Ya Saqi ousqi Habibi », « Ana fi el Hawa Seyad »... autant de morceaux repris en chœur par le public en liesse. Fella a marqué un temps d'émotion particulier avec

« Ki El Youm », dédiée à l'Algérie, qui a bouleversé la salle.

Le duo a été longuement ovationné. Les voix de Fella et d'Adlane, à la fois distinctes et fusionnelles, ont porté le Malouf à son apogée. En rendant hommage à Cheikh El Hadj Tahar Fergani et en souhaitant un prompt rétablissement à Cheikh Salim Fergani, ils ont inscrit leur prestation dans la continuité d'une mémoire familiale et collective, faisant du Malouf non seulement une musique, mais un héritage vivant.

« La clôture du Festival international du Malouf a été une véritable réussite, un moment à la hauteur de la richesse et de la profondeur de ce genre musical. C'est la première fois que je participe à cet événement, et j'ai eu la joie d'y retrouver mes amis artistes dans une ambiance fraternelle et musicale inoubliable », a confié Fella en marge de sa participation. La diva algérienne a également souligné l'intensité de

son duo avec Adlane Fergani : « Ce fut un moment particulièrement émouvant, qui nous a permis de rendre hommage à son père, le grand maître El Hadj Mohamed Tahar Fergani, ainsi qu'à Cheikh Salim Fergani, à qui je souhaite un prompt rétablissement pour qu'il puisse très vite nous rejoindre sur scène ».

Avec une volonté affirmée de s'investir davantage dans ce patrimoine, Fella a annoncé son ambition de proposer prochainement un nouveau programme de Malouf aux côtés des plus grands maîtres, citant notamment Adlane Fergani, « dont la passion et la maîtrise m'inspirent profondément ». Elle a, en outre, insisté sur l'importance de donner davantage de place aux voix féminines dans cet art ancestral, concluant avec conviction : « Mon ambition est de contribuer à y remédier et, un jour, de me hisser parmi les cheikhs du Malouf ».

Meriem Djouder

HOMMAGE ÉMOUVANT À CHEIKH AHMED AOUABDIA

Un pont entre reconnaissance et prise en charge sanitaire

LA CLÔTURE DU 13^e FESTIVAL INTERNATIONAL du Malouf a été marquée par un hommage appuyé à Cheikh Ahmed Aouabdia, figure majeure du Malouf constantinois. À son arrivée au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani, le public, disposé en haie d'honneur, l'a accueilli par des applaudissements nourris et des youyous.

Escorté par le commissaire du festival, Ilyes Benbakir, le cheikh a rejoint une salle comble qui s'est levée pour l'ovationner. Cet instant a consacré plus de quarante ans de carrière consacrés à la préservation et à la transmission d'un art ancestral. Dans une brève allocution, il a exprimé sa gratitude envers le public et les maîtres qui l'ont précédé, tout en appelant à poursuivre la transmission aux nouvelles géné-

rations. Face à un public debout, Cheikh Ahmed Aouabdia a livré des mots empreints d'humilité et de reconnaissance. « Ma première pensée va à ce public fidèle et à tous les mélomanes qui portent en eux la flamme du Malouf », a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « Avec ou sans nous, cet art continuera de vivre, car la relève est déjà là, prête à perpétuer ce patrimoine ».

Le maître a tenu à exprimer sa gratitude envers ceux qui l'ont accompagné tout au long de sa carrière : « Je remercie profondément tous ceux qui m'ont soutenu et encouragé. Si mon parcours a trouvé son accomplissement, je le dois avant tout à ce public et aux cheikhs illustres qui, avec générosité, ont transmis leur savoir et leur passion. Je souhaite de tout cœur que notre pays demeure toujours placé sous le signe

du bien et de la prospérité ».

L'hommage a trouvé un prolongement dès le lendemain. Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, s'est rendu à son domicile pour s'enquérir de son état de santé. Constatant la gravité de la situation, il a ordonné son transfert vers l'hôpital militaire régional, où les médecins ont recommandé une intervention chirurgicale à l'étranger. En coordination avec la ministre de la Culture et des Arts, le wali a saisi le ministère du Travail et de la Sécurité sociale afin d'assurer la prise en charge de cette opération.

La communauté culturelle et le public constantinois adressent aujourd'hui leurs vœux de rétablissement à Cheikh Ahmed Aouabdia, symbole vivant du Malouf.

Meriem D.





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**
• POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

**Mob. :
(0662) 18.41.81**
**Fax :
(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :
(026) 22.95.62**
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :
(031) 66.32.64**

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

**N° Tél :
034-12-66-21**
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :
(024) 43.60.26**

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.

Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

Comment les découvertes d'un chercheur des années 1920 pourraient sauver l'humanité de la famine



La séquence de l'ADN de plus de 800 variétés de blé récoltées par un scientifique des années 1920 par des chercheurs britanniques et chinois ouvre la voie à une culture ciblée pour nourrir la planète.

Dans les années 1920, Arthur Watkins avait une lubie. Le jeune Anglais, chercheur en science agricole, s'était mis en tête de collecter des échantillons de blé venus du monde entier. Si l'idée paraissait saugrenue à l'époque, elle a en réalité probablement posé des bases pour permettre de nourrir le monde entier pendant de très nombreuses années, explique The Guardian. Son idée était tellement avant-gardiste. Il avait compris que la diversité génétique – dans ce cas du blé – était en train de s'éroder et qu'il nous fallait vraiment empêcher cela.

Simon Griffiths, généticien au Centre John Innes.
Un siècle après le début des travaux

d'Arthur Watkins, une équipe de recherche britanno-chinoise a réussi à séquencer l'ADN de 827 espèces de blé parmi celles dont l'agronome avait fait l'inventaire. En connaissant précisément la composition de tous ces différents épis de blé, ses successeurs ont désormais toutes les clés en main pour nourrir la planète.

Exploiter le passé pour développer la semence parfaite

À l'heure actuelle, une calorie sur cinq consommée dans le monde vient du blé. Alors que la population mondiale augmente, les besoins en cette plante sont donc décuplés.

Avec le génome de centaines d'espèces différentes, les scientifiques vont pouvoir adapter les plantations au sol et à

l'environnement. Certaines espèces peuvent en effet pousser dans des sols salés quand d'autres sont plus résistantes à certaines maladies.

"En clair, nous avons découvert une mine d'or", se réjouit Simon Griffiths.

À mesure que les hommes ont commencé à s'installer sur le globe, ils ont fait pousser du blé un peu partout, dérivé de la version sauvage de cette plante, que l'on a d'abord trouvée dans le Croissant fertile, au Moyen-Orient, il y a 10 000 ans.

Mais plus la science des plantes est devenue précise et plus les variétés de blé qui présentaient des propriétés alors vues comme inutiles ont été mises de côté.

Un inventaire très difficile à séquencer La collection d'Arthur Watkins est donc

un moyen de revenir en arrière. Elle contient des variétés qui n'existent plus dans la nature mais dont les caractéristiques intéressantes vont pouvoir être utilisées pour créer des espèces bien plus résistantes. Des caractéristiques absentes du blé moderne pour le moment.

Si les scientifiques ont mis du temps à séquencer l'ADN de toutes ces variétés de blé, c'est parce que le génome de cette plante est immense.

Il contient 17 milliards d'unités d'ADN contre 3 milliards chez l'homme. Le séquençage ADN à grande échelle ne suffisait pas. Jusqu'à ce qu'un chercheur chinois, Shifeng Cheng, accepte de prendre le temps de le faire. Cela leur a pris trois mois et se retrouve désormais sous forme de dizaines de disques durs remplis d'un petabyte – un million de gigabytes – de données ADN.

En construisant des plages de sable, cette espèce invasive pourrait s'avérer une précieuse ressource économique

ARRIVÉ par le canal de Suez il y a moins d'un siècle, le foraminifère *Amphistegina lobifera* s'est depuis répandu dans la mer Méditerranée. Or, le squelette de cet organisme formé d'une seule cellule participe à la formation des plages de sable tant appréciées des touristes. Cet été, vous avez peut-être eu la chance de poser votre serviette sur une sublime plage de sable face à l'océan... grâce à une espèce invasive ! En effet, si certaines plages se forment par l'accumulation de débris de roches issus de l'érosion, d'autres naissent en revanche de l'action d'organismes vivants (The Conversation, 2024). Il peut s'agir, par exemple, de poissons-perroquets rejetant du sable après avoir brouté du corail, comme dans les mers chaudes autour des îles tropicales. Ou alors, d'organismes à une seule cellule (uni-

cellulaires) appelés "foraminifères", dont le squelette formé de calcite, à leur mort, se dépose le long des côtes. *Amphistegina lobifera*, un foraminifère, semble justement avoir trouvé des conditions favorables dans les eaux chaudes et pauvres en nutriments de la mer Méditerranée, après avoir voyagé vers le nord en empruntant le canal de Suez il y a 60 à 80 ans, notent les auteurs d'une récente étude publiée dans la revue *Journal of Foraminiferal Research* (juillet 2024).

50 centimètres de sable accumulé

Or, ces populations ont depuis proliféré en Méditerranée orientale et se sont même étendues vers l'ouest, suscitant des inquiétudes quant à leur potentiel envahissant. Néanmoins, *A. lobifera* pourrait en réalité représenter une aubaine pour le tourisme dans des pays comme la Turquie, estime la Professeure Pamela Hallock, océanographe à l'Université de Floride du Sud, dans un communiqué.

Leur squelette en calcite (carbonate de calcium) constitue en effet un "excellent sable de plage". Ainsi, des rivages



autrefois recouverts seulement de fragments de roches volcaniques et calcaires ont accumulé au moins 50 centimètres de sable, composé cette fois de squelettes de foraminifères et de divers coquillages.

"La vitesse à laquelle ces foraminifères construisent les plages de la région est comparable à celle de l'élévation du niveau de la mer", souligne Pamela Hallock. De "plus en plus nombreuses dans les environnements propices", ces organismes sont aujourd'hui "si prolifiques qu'ils deviennent une ressource économique dans les régions où les eaux sont chaudes et l'alcalinité élevée", ajoute-t-elle.

Un retour plutôt qu'une arrivée ?

De fait, le genre *Amphistegina* est apparu sur Terre au cours d'une période où les concentrations atmosphériques de CO₂ étaient plus élevées, explique l'étude.

Les eaux chaudes et l'alcalinité élevée accélèrent alors leur métabolisme ainsi que la formation de leur squelette. Par conséquent, il y a toutes les raisons de penser qu'*A. lobifera* continuera à prospérer dans un monde qui se réchauffe. Mais si l'espèce est actuellement considérée comme envahissante en Méditerranée, sa présence dans la région correspond en réalité à un retour à ses eaux ancestrales, note l'océanographe américaine dans le communiqué. "Aujourd'hui, avec notre influence sur l'environnement, nous faisons en sorte que l'habitat leur convienne à nouveau." Reste cependant à déterminer si, nonobstant le potentiel bénéfice espéré d'un point de vue économique, la rapidité de ce retour aux sources (comparée à l'échelle des temps géologiques) ne se fera pas au prix d'une perturbation des équilibres écologiques dans la région.

X Money : quand Elon Musk veut remplacer votre banque

X.com poursuit la mutation entamée par Elon Musk. La plateforme s'apprête à lancer son service de paiement, avec Visa en tant que premier partenaire.



Depuis le rachat du réseau social en 2022, le milliardaire a expliqué à plusieurs reprises qu'ils voulaient le transformer en « everything app », faisant référence aux super-applications chinoises comme WeChat. Ces plateformes proposent une multitude de services en un seul et même endroit, comme la livraison de nourriture, une messagerie, de la facturation, de l'e-commerce, etc. Les services financiers sont la pierre angulaire des super-applications, puisqu'ils facilitent l'exécution de l'ensemble de ces fonctionnalités.

X Money arrive
C'est donc une étape cruciale pour X.com,

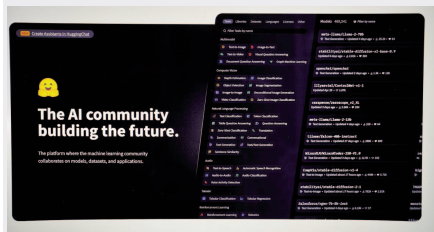
et plusieurs éléments laissent récemment penser que le déploiement d'un tel dispositif était imminent. Linda Yaccarino, la P.D.G de l'ex-Twitter, vient ainsi d'annoncer que X Money serait disponible dès cette année avec Visa, le plus important réseau de cartes de crédit aux États-Unis. Concrètement, Visa permettra aux utilisateurs de X.com de transférer des fonds entre leurs comptes bancaires traditionnels et leur portefeuille numérique intégré à l'application. Ils pourront aussi réaliser des paiements instantanés de pair à pair, a expliqué la dirigeante. Selon une personne proche du dossier et citée par CNBC, le service X Money devrait être lancé au cours du premier trimestre, tandis que des

accords avec d'autres partenaires financiers sont également probables. Grâce à sa mise en place, les créateurs seront en mesure d'accepter des paiements et de stocker des fonds sans passer par des institutions externes, a-t-elle précisé. Pour l'heure, X Payments, qui va faciliter le déploiement de X Money, est enregistré dans 41 États américains ainsi qu'auprès du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), un organisme directement affilié au département du Trésor.

Musk veut aller plus loin
Reste à voir si le service ira plus loin. Car Elon Musk a rapidement évoqué la possibilité de remplacer les banques : « Lorsque

je parle de paiements, j'entends en réalité l'ensemble de la vie financière d'une personne. Si cela implique de l'argent, ce sera sur notre plateforme, qu'il s'agisse d'argent, de titres ou d'autres choses. Il ne s'agit donc pas simplement de dire : "Envoyez 20 dollars à mon ami". Je veux dire que vous n'avez plus besoin d'un compte bancaire », détaillait-il après l'acquisition de l'entreprise. Si le lancement de X Money est sur le point d'être officialisé outre-Atlantique, il est difficile de savoir quand (ou si) il sera déployé au sein de l'Union européenne. Notre réglementation est en effet bien plus stricte, d'autant plus que X.com est déjà dans le viseur des autorités.

Hugging Face lance un clone (vraiment) open source du modèle DeepSeek R1



UNE SEMAINE seulement après le séisme provoqué par DeepSeek R1 sur le marché de l'IA, Hugging Face contre-attaque. L'entreprise vient d'annoncer le projet Open-R1, qui vise à créer une version totalement transparente du modèle de raisonnement chinois qui fait trembler la Silicon Valley. L'arrivée fracassante de DeepSeek R1 a bouleversé l'industrie de l'intelligence artificielle la semaine dernière, faisant même chuter l'action NVIDIA de 17% en une seule séance. Face à ce succès retentissant, les chercheurs de Hugging Face, menés par Leandro von Werra, ont décidé de répliquer intégralement le modèle en rendant public l'ensemble de ses composants. Une transparence totale comme objectif. Bien que DeepSeek R1 soit présenté comme « open source », de nombreux éléments cruciaux restent dans l'ombre. Le

modèle est certes utilisable librement, mais les jeux de données d'entraînement et les détails techniques demeurent confidentiels. L'équipe de Hugging Face entend lever ce voile en reconstituant l'ensemble du processus de création. Pour y parvenir, elle mobilise son Science Cluster, une infrastructure dédiée équipée de 768 GPU NVIDIA H100. Le projet suscite déjà un vif intérêt : en seulement trois jours, plus de 10 000 développeurs ont manifesté leur soutien sur la plateforme GitHub. Les ingénieurs de Hugging Face se sont fixé un objectif audacieux : reproduire R1 en quelques semaines seulement. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à démocratiser l'accès aux modèles d'IA de pointe. « Avoir le contrôle sur les données et le processus est crucial pour déployer un modèle de manière responsable dans des domaines sensibles », explique Elie Bakouch, l'un des ingénieurs pilotant le projet.

Un projet collaboratif d'envergure
Pour mener à bien cette mission, Hugging Face fait appel à la communauté des chercheurs en IA. L'objectif n'est pas simplement de dupliquer R1, mais de créer une base solide pour développer la prochaine génération de modèles de raisonnement. Cette approche collaborative pourrait bien redéfinir les standards de l'industrie. En rendant accessible l'ensemble du processus de création, Hugging Face espère sti-

muler l'innovation et permettre à davantage d'acteurs de participer au développement de l'IA. Le succès de cette initiative pourrait également remettre en question le modèle économique des grands acteurs du secteur, alors que DeepSeek a déjà prouvé qu'il était possible de créer un modèle performant avec huit fois moins de ressources que ses concurrents.

Google stoppera la synchronisation sur les anciennes versions de Chrome

AU TRAVERS d'un court billet publié sur sa page Support, Google a annoncé d'importantes modifications de son navigateur, notamment en ce qui concerne ses capacités de synchronisation des données. Lancé en 2008, l'indéboulonnable Google Chrome continue encore et toujours de vampiriser le marché des navigateurs Web. Simple d'utilisation, Google Chrome profite également d'un système de synchronisation des services très apprécié des utilisateurs. Mais cette fonction Chrome Sync va prochainement afficher quelques restrictions.

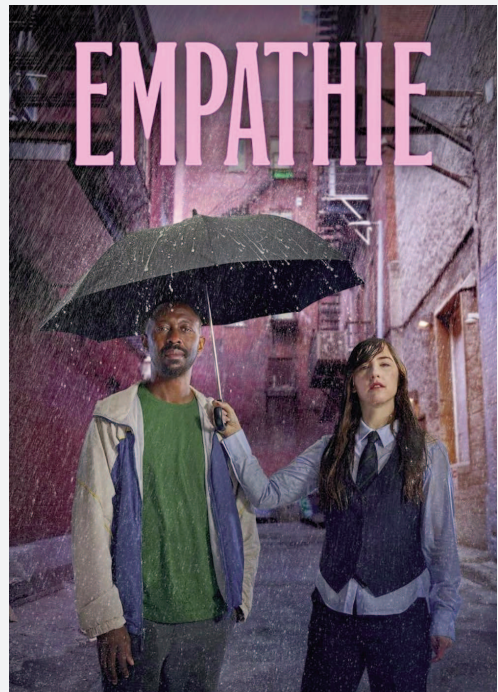
La fin de Chrome Sync pour les vieilles versions de Chrome
« À partir du début de l'année 2025, Chro-

me Sync cessera de fonctionner sur les versions de Chrome datant de plus de quatre ans », explique Google. Aussi, ceux qui utilisent une version de Chrome datant de plus de quatre ans pourront voir s'afficher un message d'erreur de type « Mettre à jour Chrome pour démarrer la synchronisation » ou « Mettre à jour Chrome pour continuer à utiliser les données Chrome de votre compte Google ». Google conseille (évidemment) la version de Chrome la plus récente. À noter que Google ne précise pas quelle est la version minimale de Chrome prise en charge pour que la synchronisation fonctionne. Le géant américain indique simplement que pour continuer à utiliser Chrome Sync, il sera impératif de mettre à jour le navigateur avec « la version de Chrome la plus récente disponible sur votre appareil ». Et si vous êtes encore un fervent utilisateur de Windows 8 ou même de Windows 7, pas de panique, puisque ce changement ne devrait pas vous affecter. En effet, la dernière version disponible pour ces anciens OS de Microsoft est Chrome 109, lequel a été publié le 10 janvier 2023, soit il y a « seulement » 2 ans. Rappelons que la prochaine version de Google Chrome devrait apporter de nombreuses optimisations en ce qui concerne son côté économe, avec la ferme intention de réduire sa consommation, afin d'améliorer l'autonomie de nos chers ordinateurs portables.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h05	Jeu - 2024 Le grand concours	TFI
21h05	Pop & Rock France - 2025 Taratata numéro 600	2
21h00	Jeu (2025 - France) Les traîtres	6
21h00	Rugby : Top 14 Toulouse / Castres	CANAL+
20h30	Série humoristique France La petite histoire de France	W9
20h00	Thriller Etats-Unis - 1990 Le Parrain, épilogue : la mort de Michael Corleone	CINE+ FRISSON
21h00	Série d'action Etats-Unis - 2018 MacGyver 2016	6ter
21h00	Drame - France 2023 Borgo	CINE+ PREMIER
21h10	Golf : Ryder Cup Golf	CANAL+ SPORT
21h00	Film fantastique Etats-Unis - 2018 The Crow	CINE+ CINEMA
20h00	Comédie Etats-Unis - 2024 Blue & Compagnie	CANAL+ family
21h10	Comédie France - 2018 Les Tuche 3	TMC



Série humoristique (2025 - Canada)
Saison 1 - Épisode 1-2

Empathie

Mortimer doit faire face aux crises de démence de sa mère de plus en plus fréquentes et intenses. Suzanne essaie de le convaincre de la placer dans un établissement spécialisé où elle serait mieux prise en charge. Guylène appelle Suzanne en pleine nuit pour s'occuper de son père qui est monté sur le toit de la maison familiale après avoir bu de l'alcool. Le romancier fait une crise d'angoisse après avoir terminé son dernier ouvrage.

22h30
Série de suspense (2025 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 2

Dexter : Resurrection

Après dix semaines d'un coma profond, Dexter Morgan (Michael C. Hall) émerge d'une lutte pour la vie dans un hôpital de New York, confronté à un monde qui a changé pendant son absence. Pendant ce temps, son fils Harrison (Jack Alcott) tente de bâtir une existence ordinaire, travaillant au sein du prestigieux Empire Hôtel.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:47	12:20	15:43	18:18	19:42	04:52	12:24	15:48	18:23	19:46	05:07	12:39	16:02	18:37	20:00	05:02	12:30	15:55	18:29	19:47	05:14	12:46	16:09	18:44	20:07	05:18	12:50	16:14	18:49	20:11	05:22	12:53	16:17	18:52	20:14

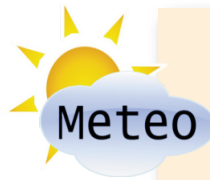
LE JEUNE

N° 8299 — SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	28°	17°
Oran	29°	16°
Constantine	22°	12°
Ouargla	31°	20°

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

Les médias en première ligne de défense

Les médias sont appelés à devenir une véritable ligne de défense des droits de l'enfant a affirmé, jeudi, le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, à l'ouverture des travaux d'un atelier de formation organisé par son département en partenariat avec l'Unicef, autour de la thématique « Le rôle des médias dans la protection des droits de l'enfant » qui s'est déroulé en présence de 4 responsables institutionnels, journalistes et acteurs spécialisés.

Présidant les travaux, Bouamama a d'emblée déclaré : « Aucun sujet concernant l'enfance ne peut être traité avec légèreté. » Précisant que « la presse doit être guidée par la prudence et par un sens élevé de responsabilité, car la moindre dérive peut avoir des conséquences lourdes pour l'enfant ». Le ministre a appelé les professionnels du secteur « à assumer pleinement leur mission d'accompagnement des efforts de l'État et de la société, dans le respect de l'éthique et des valeurs de protection ». Il a replacé cette orientation dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de l'enfant « une priorité nationale, inscrite au cœur des programmes et des politiques publiques ». Selon le ministre, « cet engagement présidentiel s'est traduit par un arsenal juridique consolidé et par la création d'institutions spécialisées qui garantissent la protection et la prise en charge des enfants dans toutes leurs dimensions ». Dans ce cadre, il a annoncé l'organisation d'ateliers mensuels de formation destinés aux journalistes, afin de leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles, juridiques et déontologiques adaptées au traitement de dossiers sensibles. Expliquant que ces rendez-vous ont pour objectif d'améliorer « la qualité de la couverture médiatique, en mettant le journaliste en position d'acteur responsable et partenaire de l'action nationale ». Sur le plan international, Bouamama a dénoncé « les crimes odieux et les violations répétées des droits fondamentaux des enfants palestiniens, notamment à Gaza », réaffirmant « la solidarité indéfectible de l'Algérie avec le peuple palestinien ». Un rappel qui a donné une dimension humaine et universelle à cette rencontre, soulignant que la question de la protection de



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama.

l'enfance dépasse les frontières nationales pour relever d'un combat partagé par toutes les consciences. De son côté, le secrétaire général du ministère, Slimane Aaradj, a mis en relief le rôle pionnier de l'Algérie dans ce domaine. Il a rappelé que « notre pays a été parmi les premiers à se doter d'une politique nationale de protection de l'enfance », citant la création de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE). Un dispositif, a-t-il ajouté, qui s'inscrit « dans la continuité des efforts du président de la République et en cohérence avec les Objectifs du développement durable ». Pour sa part, la représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, a salué « l'engagement constant de l'Algérie », rappelant que le pays avait ratifié dès 1992 la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Affirmant que « depuis lors, l'Algérie a toujours traduit ses engagements en actions concrètes, devenant ainsi un partenaire-clé en matière de promotion et de défense des droits de l'enfant ». L'atelier a rassemblé également la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, et le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, ainsi que des directeurs de médias publics et privés. Leur participation a donné à cette rencontre une dimension représentative, confirmant la volonté collective de mobiliser tous les acteurs autour d'une même cause : assurer à chaque enfant la protection, la dignité et les droits qui lui reviennent. Dans cette démarche, les médias, par leur parole et leur image, apparaissent comme une force de sensibilisation et de mobilisation déterminante.

Sihem Bounabi

ZÉRO DÉCÈS PAR RAGE HUMAINE

L'Algérie se fixe 2030 comme horizon

UNE JOURNÉE scientifique sur la rage s'est tenue jeudi à la bibliothèque principale de Médéa, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre cette maladie, et sur instruction du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Placée sous le slogan « Moi, toi et la société, prenons des mesures », la rencontre a réuni des représentants du ministère de la Santé et de la Population, des services vétérinaires centraux, de l'Institut Pasteur, ainsi que des organismes nationaux et internationaux. Mme Samia Hamadi, représentante du ministère de la Santé et de la Population, a rappelé que l'objectif est d'atteindre zéro décès par rage humaine à l'horizon 2030. À cet effet, l'Algérie a lancé un projet ambitieux de lutte contre cette zoonose, visant à intensifier les campagnes de vac-

cination des chiens domestiques et errants, principaux vecteurs de la maladie. Cette démarche s'appuie sur la mise en place d'un plan stratégique national dont la finalité est d'éradiquer les cas de rage humaine dans les prochaines années. De son côté, la représentante du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Dr Leïla Ramdani, a annoncé le lancement du projet Rabtool, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Ce programme, intitulé « Outils pour la mise en œuvre d'un programme harmonisé de lutte contre la rage canine dans la région d'Afrique du Nord », a été présenté et débattu lors d'un atelier international réunissant les acteurs impliqués dans la lutte contre cette pathologie. Selon la même intervenante, la journée scientifique a également permis de présen-

ter le plan national multisectoriel de lutte contre la rage, le troisième du genre en Afrique et le premier en Afrique du Nord, qualifié de « bond qualitatif » dans la prise en charge de cette maladie. Invitée à cette rencontre, l'experte italienne, Dr Paola Debendigt, a insisté sur la nécessité de vacciner massivement les chiens et d'informer la population sur les risques liés à la rage. Elle a aussi souligné l'importance de la gestion des chiens errants. Pour atteindre l'objectif de 2030, elle a recommandé l'éradication des dépôts d'ordures, véritables lieux de prolifération des chiens errants et autres carnivores, le lancement périodique d'opérations de régulation de ces populations canines, le respect strict de l'obligation vaccinale des carnivores domestiques, ainsi que la création de fourrières canines adaptées.

Nabil B.

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le ministère de l'Intérieur ouvre 830 postes

POUR accompagner la création des nouvelles circonscriptions administratives dans les Hauts-Plateaux, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé l'organisation de concours sur titre destinés au recrutement dans les corps communs, ainsi que dans les filières d'architecture, d'ingénierie en habitat et en urbanisme. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère.

Cette opération, a précisé la tutelle, s'inscrit dans le cadre de la mise en place des sept nouvelles circonscriptions administratives dans les Hauts-Plateaux, à savoir Akbou, Barika, Ksar Chellala, Messaâd, Aïn Oussara, Bou Saâda et El Bayadh Sidi Cheikh. Selon le communiqué, un total de 830 postes budgétaires est prévu au titre de l'année 2025.

Il convient de souligner que la participation est réservée aux candidats remplissant les conditions légales et résidant dans les communes rattachées à ces circonscriptions, toujours selon la même source. Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès des directions de l'administration locale des wilayas de Laghouat, Batna, Tiaret, Djelfa, M'sila et El Bayadh. Une inscription en ligne est également possible via la plateforme dédiée (<https://dgrhfs.dgtn.gov.dz>).

La période d'inscription a été officiellement arrêtée par le ministère, elle s'étendra sur une durée de quinze jours ouvrables et débutera à partir du 28 septembre. Ainsi, les candidats intéressés, a indiqué la tutelle, disposeront de deux semaines pour préparer et déposer leurs dossiers de candidature conformément aux modalités fixées.

Khalil A.

IRRIGATION AVEC LES EAUX USÉES À MÉDÉA

Trois personnes arrêtées à Sidi Naâmane

TROIS individus suspectés d'avoir utilisé des eaux usées pour irriguer des cultures ont été arrêtés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Sidi Naâmane, située à 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Selon la même source, les mis en cause sont accusés d'avoir recouru à des eaux non traitées pour arroser des plantations de piments verts et de courgettes, et d'avoir aménagé un bassin de stockage sans autorisation préalable.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre « des comportements susceptibles de porter atteinte à la santé publique et constituant un délit d'utilisation des eaux usées pour l'irrigation agricole », précise la gendarmerie.

L'intervention des services compétents est intervenue après exploitation d'informations signalant l'existence d'un système de tuyauterie relié à deux motopompes immergées dans le bassin suspect.

À l'issue de l'opération, les gendarmes ont procédé à la destruction de la récolte et à la saisie des équipements utilisés, déposés à la fourrière communale de Sidi Naâmane. L'utilisation des eaux de cette retenue a, par ailleurs, été interdite de manière définitive, est-il indiqué.

Nabil B.